



Réf dossier : 6072
N° ordre de passage : 3
N° annuel : C2020_0581

DÉLIBÉRATION
RÉUNION DU CONSEIL DU 14 DÉCEMBRE 2020

Dans l'incertitude, agir face à l'urgence et préparer l'avenir - - - Budget Primitif - Exercice 2021 - Adoption

Le Quorum constaté,

Le Conseil métropolitain,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu les statuts de la Métropole,

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 9 novembre 2020,

Vu l'avis du Conseil d'exploitation des régies publiques de l'Eau, de l'Assainissement, de Rouen Normandie Création et de l'Énergie Calorifique,

Vu l'avis émis par la Commission n°1 lors de sa réunion du 1er décembre 2020,

Vu la délibération du Conseil du 14 décembre 2020 autorisant le recours au vote électronique,

Etant précisé que le Conseil de Métropole s'est réuni en visioconférence le 14 décembre 2020, sous la présidence de Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, selon convocation du 4 décembre 2020,

La séance a été diffusée en direct sur le site internet de la Métropole Rouen Normandie, sur YouTube et le réseau social Facebook,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Nicolas ROULY, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

Considérant :

- le programme de travaux de la Régie Eau et de la Régie Assainissement de la Métropole Rouen Normandie,

- qu'il convient d'adopter le Budget Primitif 2021 de la Métropole Rouen Normandie, figurant dans les documents joints, qui s'inscrit dans les perspectives tracées lors du Débat d'Orientations Budgétaires,

Décide :**Au titre du Budget Principal :**

Votes POUR : 92 voix - M. AMICE (Saint-Pierre-de-Manneville), M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), Mme ARGENTIN (Rouen), Mme ATINAULT (Rouen), M. BARON (Freneuse), M. BARRE (Oissel), M. BEREGOVOY (Rouen), Mme BERNAY (Malaunay), M. BIGOT (Petit-Couronne), Mme BIVILLE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme BOTTE (Oissel), Mme BOULANGER (Canteleu), Mme BOURGET (Houppesville), M. BREUGNOT (Gouy), M. BUREL (Canteleu), Mme CARON Marie (Canteleu), M. CALLAIS (Le Trait), Mme CERCEL (Tourville-la-Rivière), M. CHAUVIN (Saint-Martin-de-Boscherville), Mme COGNETTA (Sotteville-lès-Rouen), Mme DE CINTRE (Rouen), M. DEHAIL (Saint-Aubin-Celloville), Mme DEL SOLE (Yainville), M. DELALANDRE Julien (Jumièges), M. DELAPORTE représenté par M. LAMIRAY (Val-de-la-Haye), M. DELAUNAY (Saint-Jacques-sur-Darnétal), M. DUCHESNE (Orival), M. DUFLOS (Les-Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen), Mme DUTARTE (Rouen), Mme EL KHILI (Rouen), M. EZABORI (Grand-Quevilly), Mme FERON (Grand-Quevilly), Mme GOUJON (Petit-Quevilly), M. GRENIER (Le Houllme), Mme HEROUIN LEAUTEY (Rouen), M. JAOUEN (La Londe), M. JOUENNE suppléé par Mme ROUILLARD-GUIGNERY (Sahurs), M. LABBE (Rouen), M. LAMIRAY (Maromme), Mme LAMOTTE (Sainte-Marguerite-sur-Duclair), M. LANGLOIS (Amfreville-la-Mivoie), M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LE GOFF (Moulineaux), Mme LEMARCHAND (Le-Mesnil-sous-Jumièges), Mme LESAGE (Grand-Couronne), Mme LESCONNEC (Rouen), M. LESIEUR (Sotteville-lès-Rouen), Mme MABILLE (Bois-Guillaume), Mme MALLEVILLE (Rouen), Mme MAMERI (Rouen), Mme MANSOURI (Rouen), M. MARCHANI (Rouen), M. MARCHE (Cléon), M. MARIE (Elbeuf) représenté par M. MERABET, M. MARTOT (Rouen), M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf), M. MAUGER (Saint-Pierre-de-Varengueville), M. MAYER-ROSSIGNOL (Rouen), M. MENG (La Bouille), M. MERABET (Elbeuf), Mme MEZRAR (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), M. de MONCHALIN (Rouen), M. MOREAU (Rouen), Mme MOTTE (Petit-Quevilly), M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme MULOT (Notre-Dame-de-Bondeville), M. NAIZET (Rouen), Mme NICQ-CROIZAT (Mont-Saint-Aignan), M. NOUALI (Petit-Quevilly), Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen), M. PEREZ (Bois-Guillaume), M. PETIT (Quevillon), M. RAOULT (Grand-Couronne), Mme RAVACHE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme RENO (Sotteville-lès-Rouen), M. RIGAUD (Petit-Quevilly), Mme RODRIGUEZ (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. ROULY (Grand-Quevilly), M. ROUSSEL (Hautot-sur-Seine), M. ROYER (Hénouville), Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier), Mme SERAIT (Elbeuf), Mme SLIMANI (Rouen), M. SORET (Rouen), M. SOW (Rouen), Mme THERY (Saint-Léger-du-Bourg-Denis) représentée par M.

CHAUVIN, Mme THIBAudeau (Epinay-sur-Duclair), M. TIMMERMAN (Sotteville-lès-Rouen), Mme TOCQUEVILLE (Maromme), M. VERNIER (Sotteville-lès-Rouen), M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray)

CONTRE : 8 voix - M. BURES (Rouen) représenté par M. PRIMONT, Mme CHABERT-DUKEN (Mont-Saint-Aignan) représentée par Mme FLAVIGNY, M. DEMAZURE (La Neuville-Chant-d'Oisel), Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan), M. HOUBRON (Bihorel), M. PELTIER (Isneauville), M. PRIMONT (Rouen), M. VION (Mont-saint-Aignan)

ABSTENTION : 21 voix - Mme BONA (Ymare) représentée par M. DELALANDRE, M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf), Mme CARON Marine (Rouen), M. DEBREY (Fontaine-sous-Préaux), M. DELALANDRE Jean (Duclair), Mme DELOIGNON (Déville-lès-Rouen), M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen) représenté par Mme DELOIGNON, M. GRELAUD (Bonsecours), M. GRISEL (Boos), Mme GROULT (Darnétal), M. GUILBERT (Franqueville-Saint-Pierre), M. HUE (Quevreville-la-Poterie) représenté par M. VENNIN, M. LECERF (Darnétal), M. LECOUTEUX (Belbeuf), M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville), M. MERLIN (Saint-Martin-du-Vivier) suppléé par Mme BERTHEOL, Mme MEYER (Caudebec-lès-Elbeuf) représentée par M. BONNATERRE, M. PONTY (Berville-sur-Seine), M. ROUSSEAU (Bardouville), Mme SOMMELLA (Yville-sur-Seine), M. VENNIN (Le-Mesnil-Esnard)

Ne prend pas part au vote : 1 voix - Mme DUBOIS (Grand-Quevilly)

Au titre du budget des Zones d'Activités Economiques :

Votes POUR : 100 voix - M. AMICE (Saint-Pierre-de-Manneville), M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), Mme ARGENTIN (Rouen), Mme ATINAULT (Rouen), M. BARON (Freneuse), M. BARRE (Oissel), Mme BERNAY (Malaunay), M. BIGOT (Petit-Couronne), Mme BONA (Ymare) représentée par M. DELALANDRE, M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf), Mme BOTTE (Oissel), Mme BOULANGER (Canteleu), M. BREUGNOT (Gouy), M. BUREL (Canteleu), M. CALLAIS (Le Trait), Mme CARON Marine (Rouen), Mme CERCEL (Tourville-la-Rivière), M. CHAUVIN (Saint-Martin-de-Boscherville), Mme COGNETTA (Sotteville-lès-Rouen), Mme DE CINTRE (Rouen), M. DEHAIL (Saint-Aubin-Celloville), Mme DEL SOLE (Yainville), M. DELALANDRE Jean (Duclair), M. DELALANDRE Julien (Jumièges), M. DELAPORTE (Val-de-la-Haye) représenté par M. LAMIRAY, M. DELAUNAY (Saint-Jacques-sur-Darnétal), Mme DELOIGNON (Déville-lès-Rouen), M. DUCHESNE (Orival), M. DUFLOS (Les-Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen), Mme DUTARTE (Rouen), M. EZABORI (Grand-Quevilly), Mme FERON (Grand-Quevilly), M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen) représenté par Mme DELOIGNON, Mme GOUJON (Petit-Quevilly), M. GRELAUD (Bonsecours), M. GRENIER (Le Houlme), M. GRISEL (Boos), Mme GROULT (Darnétal), M. GUILBERT (Franqueville-Saint-Pierre), Mme HEROUIN LEAUTEY (Rouen), M. HOUBRON (Bihorel), M. HUE (Quevreville-la-Poterie) représenté par M. VENNIN, M. JAUEN (La Londe), M. JOUENNE suppléé par Mme ROUILLARD-GUIGNERY (Sahurs) M. LABBE (Rouen), M. LAMIRAY (Maromme), Mme LAMOTTE (Sainte-Marguerite-sur-Duclair), M. LANGLOIS (Amfreville-la-Mivoie), M. LE COUSIN ((Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LE GOFF (Moulineaux), M. LECERF (Darnétal), M. LECOUTEUX (Belbeuf), M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville), Mme LEMARCHAND (Le-Mesnil-sous-Jumièges), Mme LESAGE (Grand-Couronne), M. LESIEUR (Sotteville-lès-Rouen), Mme MALLEVILLE (Rouen), Mme MAMERI (Rouen), Mme MANSOURI (Rouen), M. MARCHANI (Rouen), M.

MARCHE (Cléon), M. MARIE (Elbeuf) représenté par M. MERABET, M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf), M. MAUGER (Saint-Pierre-de-Varengueville), M. MAYER-ROSSIGNOL (Rouen), M. MENG (La Bouille), M. MERABET (Elbeuf), Mme MEYER (Caudebec-lès-Elbeuf) représentée par M. BONNATERRE, Mme MEZRAR (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), M. de MONCHALIN (Rouen), Mme MOTTE (Petit-Quevilly), M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme MULOT (Notre-Dame-de-Bondeville), M. NAIZET (Rouen), M. NOUALI (Petit-Quevilly), Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen), M. PELTIER (Isneauville), M. PEREZ (Bois-Guillaume), M. PETIT (Quevillon), M. PONTY (Berville-sur-Seine), M. RAOULT (Grand-Couronne), Mme RAVACHE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme RENO (Sotteville-lès-Rouen), Mme RODRIGUEZ (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. ROULY (Grand-Quevilly), M. ROUSSEAU (Bardouville), M. ROUSSEL (Hautot-sur-Seine), M. ROYER (Hénouville), Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier), Mme SERAIT (Elbeuf), M. SORET (Rouen), M. SOW (Rouen), Mme THERY (Saint-Léger-du-Bourg-Denis) représentée par M. CHAUVIN, Mme THIBAUDEAU (Epinay-sur-Duclair), M. TIMMERMAN (Sotteville-lès-Rouen), Mme TOCQUEVILLE (Maromme), M. VENNIN (Le Mesnil-Esnard), M. VION (Mont-Saint-Aignan), M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray)

CONTRE : 14 voix - M. BEREGOVOY (Rouen), Mme BIVILLE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme CARON Marie (Canteleu), Mme CHABERT-DUKEN (Mont-Saint-Aignan) représentée par Mme FLAVIGNY, Mme EL KHILI (Rouen), Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan), Mme LESCONNEC (Rouen), Mme MABILLE (Bois-Guillaume), M. MARTOT (Rouen), M. MOREAU (Rouen), Mme NICQ-CROIZAT (Mont-Saint-Aignan), M. RIGAUD (Petit-Quevilly), Mme SLIMANI (Rouen), M. VERNIER (Sotteville-lès-Rouen).

ABSTENTION : 5 voix - M. BURES (Rouen) représenté par M. SPRIMONT, M. DEMAZURE (La Neuville-Chant-d'Oisel), M. MERLIN (Saint-Martin-du-Vivier) suppléé par Mme BERTHEOL, Mme SOMMELLA (Yville-sur-Seine), M. SPRIMONT (Rouen),

Ne prennent pas part au vote : 2 voix - M. DEBREY (Fontaine-sous-Préaux), Mme DUBOIS (Grand-Quevilly)

Au titre des autres budgets (déchets ménagers, transports, assainissement, eau, Rouen Normandie Création, Energie calorifique) :

Votes POUR : 117 voix - M. AMICE (Saint-Pierre-de-Manneville), M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), Mme ARGENTIN (Rouen), Mme ATINAULT (Rouen), M. BARON (Freneuse), M. BARRE (Oissel), M. BEREGOVOY (Rouen), Mme BERNAY (Malaunay), Mme BIVILLE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme BONA (Ymare) représentée par M. DELALANDRE, M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf), Mme BOTTE (Oissel), Mme BOULANGER (Canteleu), M. BREUGNOT (Gouy), M. BUREL (Canteleu), M. BURES (Rouen) représenté par M. SPRIMONT, M. CALLAIS (Le Trait), Mme CARON Marie (Canteleu), Mme CARON Marine (Rouen), Mme CERCEL (Tourville-la-Rivière), Mme CHABERT-DUKEN (Mont-Saint-Aignan) représentée par Mme FLAVIGNY, M. CHAUVIN (Saint-Martin-de-Boscherville), Mme COGNETTA (Sotteville-lès-Rouen), Mme DE CINTRE (Rouen), M. DEHAIL (Saint-Aubin-Celloville), Mme DEL SOLE (Yainville), M. DELALANDRE Jean (Duclair), M. DELALANDRE Julien (Jumièges), M. DELAPORTE (Val-de-la-Haye) représenté par M. LAMIRAY, M. DELAUNAY (Saint-Jacques-sur-Darnétal), Mme DELOIGNON (Déville-lès-Rouen), M.

DEMAZURE (La Neuville-Chant d'Oisel), M. DUCHESNE (Orival), M. DUFLOS (Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen), Mme DUTARTE (Rouen), Mme EL KHILI (Rouen), M. EZABORI (Grand-Quevilly), Mme FERON (Grand-Quevilly), Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan), M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen) représenté par Mme DELOIGNON, Mme GOUJON (Petit-Quevilly), M. GRELAUD (Bonsecours), M. GRENIER (Le Houlme), M. GRISEL (Boos), Mme GROULT (Darnétal), M. GUILBERT (Franqueville-Saint-Pierre), Mme HEROUIN LEAUTEY (Rouen), M. HOUBRON (Bihorel), M. HUE (Quevreville-la-Poterie) représenté par M. VENNIN, M. JAOUEN (La Londe), M. JOUENNE suppléé par Mme ROUILLARD-GUIGNERY (Sahurs), M. LABBE (Rouen), M. LAMIRAY (Maromme), Mme LAMOTTE (Sainte-Marguerite-sur-Duclair), M. LANGLOIS (Amfreville-la-Mivoie), M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LE GOFF (Moulineaux), M. LECERF (Darnétal), M. LECOUTEUX (Belbeuf), M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville), Mme LEMARCHAND (Le Mesnil-sous-Jumièges), Mme LESAGE (Grand-Couronne), Mme LESCONNEC (Rouen), M. LESIEUR (Sotteville-lès-Rouen), Mme MABILLE (Bois-Guillaume), Mme MALLEVILLE (Rouen), Mme MAMERI (Rouen), Mme MANSOURI (Rouen), M. MARCHANI (Rouen), M. MARCHE (Cléon), M. MARIE (Elbeuf) représenté par M. MERABET, M. MARTOT (Rouen), M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf), M. MAUGER (Saint-Pierre-de-Varengeville), M. MAYER-ROSSIGNOL (Rouen), M. MENG (La Bouille), M. MERABET (Elbeuf), Mme MEYER (Caudebec-lès-Elbeuf) représentée par M. BONNATERRE, Mme MEZRAR (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), M. de MONCHALIN (Rouen), M. MOREAU (Rouen), Mme MOTTE (Petit-Quevilly), M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme MULOT (Notre-Dame-de-Bondeville), M. NAIZET (Rouen), Mme NICQ-CROIZAT (Mont-Saint-Aignan), M. NOUALI (Petit-Quevilly), Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen), M. PELTIER (Isneauville), M. PEREZ (Bois-Guillaume), M. PETIT (Quevillon), M. PONTY (Berville-sur-Seine), M. RAOULT (Grand-Couronne), Mme RAVACHE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme RENO (Sotteville-lès-Rouen), M. RIGAUD (Petit-Quevilly), Mme RODRIGUEZ (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. ROULY (Grand-Quevilly), M. ROUSSEAU (Bardouville), M. ROUSSEL (Hautot-sur-Seine), M. ROYER (Hénouville), Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier), Mme SERAIT (Elbeuf), Mme SLIMANI (Rouen), Mme SOMMELLA (Yville-sur-Seine), M. SORET (Rouen), M. SOW (Rouen), M. SPRIMONT (Rouen), Mme THERY (Saint-Léger-du-Bourg-Denis) représentée par M. CHAUVIN, Mme THIBAUDEAU (Epinay-sur-Duclair), M. TIMMERMAN (Sotteville-lès-Rouen), Mme TOCQUEVILLE (Maromme), M. VENNIN (Le mesnil-Esnard), M. VERNIER (Sotteville-lès-Rouen), M. VION (Mont-Saint-Aignan), M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray)

ABSTENTION : 1 voix - M. MERLIN (Saint-Martin-du-Vivier) suppléé par Mme BERTHEOL

Ne prennent pas part au vote : 3 voix - M. BIGOT (Petit-Couronne), M. DEBREY (Fontaine-sous-Préaux), Mme DUBOIS (Grand-Quevilly)

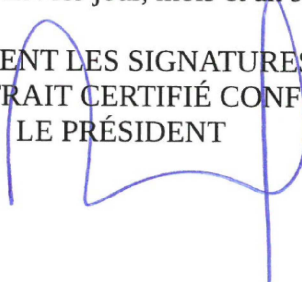
- d'accorder une participation financière à la régie d'exploitation de la Scène des Musiques Actuelles d'un montant de 1 340 000 € pour permettre son fonctionnement. Cette participation sera versée en fonction des besoins de trésorerie de la régie,

- d'accorder une participation financière (en fonctionnement) d'un montant de 919 191 € à la régie Rouen Normandie Création. Cette participation sera versée en fonction des besoins de trésorerie de la régie,

- d'accorder une participation financière d'un montant de 1 400 000 € à la régie des équipements culturels Donjon, Historial et Panorama XXL,
- d'accorder une participation financière d'un montant de 545 000 € à la régie des équipements sportifs,
- de voter, chapitre par chapitre, le budget 2021 de la Métropole Rouen Normandie.

Fait à ROUEN les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
LE PRÉSIDENT



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

RÉUNION DU CONSEIL DU 14 DÉCEMBRE 2020

PARTICIPANTS

Etaient présents :

M. AMICE (Saint-Pierre-de-Manneville), M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay) à partir de 18h06, Mme ARGENTIN (Rouen) à partir de 19h13 et jusqu'à 22h06, Mme ATINAULT (Rouen), M. BARON (Freneuse), M. BARRE (Oissel), M. BEREGOVOY (Rouen) jusqu'à 23h03, Mme BERNAY (Malaunay), M. BIGOT (Petit-Couronne) jusqu'à 23h17, Mme BIVILLE (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf), Mme BOTTE (Oissel), Mme BOULANGER (Canteleu), Mme BOURGET (Houpeville) jusqu'à 19h28, M. BREUGNOT (Gouy), M. BUREL (Canteleu), M. CALLAIS (Le Trait), Mme CARON Marie (Canteleu), Mme CARON Marine (Rouen), Mme CERCEL (Tourville-là-Rivière), M. CHAUVIN (Saint-Martin-de-Boscherville), Mme COGNETTA (Sotteville-lès-Rouen), M. DEBREY (Fontaine-sous-Préaux), Mme DE CINTRE (Rouen), M. DEHAIL (Saint-Aubin-Celloville), M. DELALANDRE Jean (Duclair), M. DELALANDRE Julien (Jumièges), M. DELAUNAY (Saint-Jacques-sur-Darnétal), Mme DELOIGNON (Déville-lès-Rouen), Mme DEL SOLE (Yainville), M. DEMAZURE (La Neuville-Chant-d'Oisel), Mme DUBOIS (Grand-Quevilly) jusqu'à 21h00, M. DUCHESNE (Orival) jusqu'à 20h49, M. DUFLOS (Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen), Mme DUTARTE (Rouen), Mme EL KHILI (Rouen), M. EZABORI (Grand-Quevilly) jusqu'à 22h32, Mme FERON (Grand-Quevilly), Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan), M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen) à partir de 20h21, Mme GOUJON (Petit-Quevilly), M. GRELAUD (Bonsecours) jusqu'à 22h23, M. GRENIER (Le Houllme), M. GRISEL (Boos), Mme GROULT (Darnétal), M. GUILBERT (Franqueville-Saint-Pierre), Mme HEROUIN LEAUTEY (Rouen), M. HOUBRON (Bihorel), M. JAOUEN (La Londe) à partir de 18h25, M. LABBE (Rouen) jusqu'à 22h38, M. LAMIRAY (Maromme), Mme LAMOTTE (Sainte-Marguerite-sur-Duclair), M. LANGLOIS (Amfreville-la-Mivoie), M. LECERF (Darnétal), M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray) jusqu'à 23h17, M. LECOUTEUX (Belbeuf), M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville) jusqu'à 22h14, M. LE GOFF (Moulineaux), Mme LEMARCHAND (Le Mesnil-sous-Jumièges), Mme LESAGE (Grand-Couronne), Mme LESCONNEC (Rouen), M. LESIEUR (Sotteville-lès-Rouen) à partir de 17h56, Mme MABILLE (Bois-Guillaume), Mme MALLEVILLE (Rouen) à partir de 18h23 et jusqu'à 22h48, Mme MAMERI (Rouen), Mme MANSOURI (Rouen), M. MARCHANI (Rouen), M. MARCHE (Cléon), M. MARTOT (Rouen) jusqu'à 23h12, M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf), M. MAUGER (Saint-Pierre-de-Varengeville), M. MAYER-ROSSIGNOL (Rouen), M. MENG (La Bouille), M. MERABET (Elbeuf), Mme MEYER (Caudebec-lès-Elbeuf) à partir de 20h50, Mme MEZRAR (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), M. de MONCHALIN (Rouen) à partir de 18h42, M. MOREAU (Rouen), Mme MOTTE (Petit-Quevilly), M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray) jusqu'à 23h12, Mme MULOT (Notre-Dame-

de-Bondeville), M. NAIZET (Rouen) jusqu'à 21h58, Mme NICQ-CROIZAT (Mont-Saint-Aignan), M. NOUALI (Petit-Quevilly), Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen), M. PELTIER (Isneauville), M. PEREZ (Bois-Guillaume) à partir de 17h57, M. PETIT (Quevillon), M. PONTY (Berville-sur-Seine), M. RAOULT (Grand-Couronne), Mme RAVACHE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme RENO (Sotteville-lès-Rouen), M. RIGAUD (Petit-Quevilly), Mme RODRIGUEZ (Saint-Etienne-du-Rouvray) jusqu'à 23h10, M. ROULY (Grand-Quevilly), M. ROUSSEAU (Bardouville) jusqu'à 23h05, M. ROUSSEL (Hautot-sur-Seine), M. ROYER (Hénouville), Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier), Mme SERAIT (Elbeuf), Mme SLIMANI (Rouen), Mme SOMMELLA (Yville-sur-Seine), M. SORET (Rouen), M. SOW (Rouen), M. SPRIMONT (Rouen), Mme THIBAUDEAU (Epinay-sur-Duclair), M. TIMMERMAN (Sotteville-lès-Rouen), Mme TOCQUEVILLE (Maromme), M. VENNIN (Le Mesnil-Esnard), M. VERNIER (Sotteville-lès-Rouen), M. VION (Mont-Saint-Aignan) à partir de 18h17 et jusqu'à 22h58, M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray) jusqu'à 23h16.

Etaient représentés conformément aux dispositions de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Mme ARGENTIN (Rouen) pouvoir à M. LABBE jusqu'à 19h13 puis à partir de 22h06 et jusqu'à 22h38, Mme BONA (Ymare) pouvoir à M. DELALANDRE, M. BURES (Rouen) pouvoir à M. SPRIMONT, Mme CHABERT-DUKEN (Mont-Saint-Aignan) pouvoir à Mme FLAVIGNY, M. DELAPORTE (Val-de-la-Haye) pouvoir à M. LAMIRAY, M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen) pouvoir à Mme DELOIGNON jusqu'à 20h21, M. GRELAUD (Bonsecours) pouvoir à M. BONNATERRE à partir de 22h23, M. HUE (Quévreville-la-Poterie) pouvoir à M. VENNIN, M. JOUENNE (Sahurs) suppléé par Mme ROUILLARD-GUIGNERY, Mme MALLEVILLE (Rouen) pouvoir à Mme DUTARTE jusqu'à 18h23 et à partir de 22h48, M. MARIE (Elbeuf) pouvoir à M. MERABET, M. MERLIN (Saint-Martin-du-Vivier) suppléé par Mme BERTHEOL, Mme MEYER (Caudebec-lès-Elbeuf) pouvoir à M. BONNATERRE jusqu'à 20h50, Mme THERY (Saint-Léger-du-Bourg-Denis) pouvoir à M. CHAUVIN.

Etaient absents :

Mme HARAUX (Montmain), M. HIS (Saint-Paër), M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val).

METROPOLE ROUEN NORMANDIE

BUDGET PRIMITIF 2021

BUDGET PRINCIPAL

Section d'Investissement Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (INV	50 000,00
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	4 290 000,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	10 000,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	17 844 147,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 473 834,00
	204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	33 444 277,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	88 378 367,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	48 575 796,00
	26 PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	1 550 000,00
	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 395 000,00
Total	Total Dépenses	205 011 421,00

Section d'Investissement Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	024 PRODUIT DES CESSIONS	2 500 000,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (INV	26 626 582,00
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	4 290 000,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	20 506 527,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	41 068 897,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	108 219 329,00
	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 800 086,00
Total	Total Recettes	205 011 421,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2021

BUDGET PRINCIPAL

Section de Fonctionnement
Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	49 299 642,00
	012 CHARGES DE PERSONNEL	59 226 599,00
	014 ATTENUATION DE PRODUITS	100 248 132,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FON	26 626 582,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	87 902 053,00
	6586 FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES ELUS	90 000,00
	66 FRAIS FINANCIERS	4 195 470,00
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	42 000,00
Total	Total Dépenses	327 630 478,00

Section de Fonctionnement
Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	013 ATTENUATION DE CHARGES	128 000,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FON	50 000,00
	70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MARCHANDISE	10 640 637,00
	73 IMPOTS ET TAXES	48 827 699,00
	731 IMPOSITIONS DIRECTES	153 639 695,00
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	103 043 105,00
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	11 097 790,00
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000,00
	78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	193 552,00
Total	Total Recettes	327 630 478,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE

BUDGET PRIMITIF 2021

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

Section d'Investissement Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (INV	6 462 000,00
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	5 447 597,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	330 000,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	18 580 260,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	805 000,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 508 000,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	11 305 000,00
	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20,00
Total	Total Dépenses	65 437 877,00

Section d'Investissement Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	12 255 680,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (INV	12 025 550,00
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	5 447 597,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	63 370,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	6 458 219,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	17 903 014,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	500 850,00
	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 783 597,00
Total	Total Recettes	65 437 877,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2021

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS

Section de Fonctionnement
Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 142 280,00
	012 CHARGES DE PERSONNEL	2 801 244,00
	014 ATTENUATION DE PRODUITS	150 000,00
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12 255 680,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FON	12 025 550,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	89 102 535,00
	66 FRAIS FINANCIERS	4 059 060,00
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 130 750,00
Total	Total Dépenses	135 667 099,00

Section de Fonctionnement
Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FON	6 462 000,00
	70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MARCHANDISE	297 000,00
	73 IMPOTS ET TAXES	100 000 000,00
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	27 934 744,00
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	724 005,00
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	249 350,00
Total	Total Recettes	135 667 099,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2021

BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS

Section d'Investissement
Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (INV	225 000,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 000,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 000,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 187,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	232 400,00
	204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	10 000,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 549 845,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	170 770,00
Total	Total Dépenses	10 197 202,00

Section d'Investissement
Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	024 PRODUIT DES CESSIONS	20 000,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (INV	5 436 455,00
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 075 000,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 893 200,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 772 547,00
Total	Total Recettes	10 197 202,00

**METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2021**

BUDGET ANNEXE DES DECHETS MENAGERS

Section de Fonctionnement

Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	42 590 300,00
	012 CHARGES DE PERSONNEL	12 861 741,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FON	5 436 455,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 598 431,00
	66 FRAIS FINANCIERS	31,00
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000,00
Total	Total Dépenses	62 506 958,00

Section de Fonctionnement

Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	013 ATTENUATION DE CHARGES	10 000,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FON	225 000,00
	70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MARCHANDISE	2 407 000,00
	731 IMPOSITIONS DIRECTES	48 509 469,00
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	11 172 489,00
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	183 000,00
Total	Total Recettes	62 506 958,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2021

BUDGET ANNEXE DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Section d'Investissement
Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2021
Total	Total Dépenses	0,00

Section d'Investissement
Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2021
Total	Total Recettes	0,00

Section de Fonctionnement
Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 388 220,00
Total	Total Dépenses	1 388 220,00

Section de Fonctionnement
Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MARCHANDISE	1 388 220,00
Total	Total Recettes	1 388 220,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2021**CONSOLIDATION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****Section d'Investissement**
Dépenses

Total	Total Dépenses	280 646 500,00
--------------	-----------------------	-----------------------

Section d'Investissement
Recettes

Total	Total Recettes	280 646 500,00
--------------	-----------------------	-----------------------

Section de Fonctionnement
Dépenses

Total	Total Dépenses	527 192 755,00
--------------	-----------------------	-----------------------

Section de Fonctionnement
Recettes

Total	Total Recettes	527 192 755,00
--------------	-----------------------	-----------------------

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2021**BUDGET DE LA REGIE PUBLIQUE DE L'EAU****Section d'Investissement**
Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (INV	520 000,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 000,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	12 334 000,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 033 000,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 359 400,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	15 104 701,00
	27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 000,00
Total	Total Dépenses	34 357 101,00

Section d'Investissement
Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	8 292 719,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (INV	7 456 850,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	873 000,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	17 734 532,00
Total	Total Recettes	34 357 101,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2021

BUDGET DE LA REGIE PUBLIQUE DE L'EAU

Section de Fonctionnement
Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	39 797 167,00
	012 CHARGES DE PERSONNEL	11 556 994,00
	014 ATTENUATION DE PRODUITS	9 200 000,00
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	8 292 719,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FON	7 456 850,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 864 960,00
	66 FRAIS FINANCIERS	406 820,00
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 001 300,00
	68 DOTATIONS AUX COMPTES D'AMORTISSEMENT	700 000,00
Total	Total Dépenses	82 276 810,00

Section de Fonctionnement
Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	013 ATTENUATION DE CHARGES	75 000,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FON	520 000,00
	70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MARCHANDISE	80 808 305,00
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	126 005,00
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	747 500,00
	78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
Total	Total Recettes	82 276 810,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2021**BUDGET DE LA REGIE PUBLIQUE DE L'ASSAINISSEMENT****Section d'Investissement**
Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (INV	2 415 500,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 465 284,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	824 000,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 145 620,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	8 749 103,00
Total	Total Dépenses	22 599 507,00

Section d'Investissement
Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7 079 323,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (INV	11 482 400,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	600 000,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 437 784,00
Total	Total Recettes	22 599 507,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2021

BUDGET DE LA REGIE PUBLIQUE DE L'ASSAINISSEMENT

Section de Fonctionnement
Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	15 434 109,00
	012 CHARGES DE PERSONNEL	6 992 546,00
	014 ATTENUATION DE PRODUITS	3 930 000,00
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 079 323,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FON	11 482 400,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 043 351,00
	66 FRAIS FINANCIERS	295 020,00
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 854 500,00
	68 DOTATIONS AUX COMPTES D'AMORTISSEMENT	537 865,00
Total	Total Dépenses	48 649 114,00

Section de Fonctionnement
Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	013 ATTENUATION DE CHARGES	20 000,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FON	2 415 500,00
	70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MARCHANDISE	43 096 909,00
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 874 200,00
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	331 505,00
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	911 000,00
Total	Total Recettes	48 649 114,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2021**BUDGET DE LA REGIE ROUEN NORMANDIE CREATION****Section d'Investissement**
Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	30 000,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 500,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	68 850,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	299 500,00
Total	Total Dépenses	414 850,00

Section d'Investissement
Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	186 550,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (INV	198 300,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	30 000,00
Total	Total Recettes	414 850,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2021**BUDGET DE LA REGIE ROUEN NORMANDIE CREATION****Section de Fonctionnement****Dépenses**

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	186 550,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FON	198 300,00
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 258 929,00
	012 CHARGES DE PERSONNEL	753 605,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	173 412,00
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00
Total	Total Dépenses	250 796,00

Section de Fonctionnement**Recettes**

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	70 VENTES PROD.FABRIQUES,PRESTATIONS SERV,MARCHANDISE	27 000,00
	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	919 191,00
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 634 605,00
Total	Total Recettes	2 580 796,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2021**BUDGET DE LA REGIE PUBLIQUE DE L'ENERGIE CALORIFIQUE****Section d'Investissement**
Dépenses

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	42 527,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	500 000,00
	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	450 000,00
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 682 300,00
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	4 729 500,00
Total	Total Dépenses	7 404 327,00

Section d'Investissement
Recettes

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	697 861,00
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (INV	678 000,00
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	820 000,00
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 208 466,00
Total	Total Recettes	7 404 327,00

METROPOLE ROUEN NORMANDIE
BUDGET PRIMITIF 2021**BUDGET DE LA REGIE PUBLIQUE DE L'ENERGIE CALORIFIQUE****Section de Fonctionnement****Dépenses**

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 827 720,00
	012 CHARGES DE PERSONNEL	350 000,00
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	697 861,00
	042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION (FON	678 000,00
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	78 899,00
	66 FRAIS FINANCIERS	132 620,00
	69 IMPOT SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES	610 000,00
Total	Total Dépenses	5 375 100,00

Section de Fonctionnement**Recettes**

	Chapitre	Budget Primitif 2021
	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 375 100,00
Total	Total Recettes	5 375 100,00

BUDGET PRIMITIF 2021



RAPPORT DE PRESENTATION

BUDGET PRIMITIF 2021 (BP) DE LA METROPOLE R

Le budget qui vous est présenté dans un contexte très particulier, crise sanitaire, économique, sociale, écologique intègre une double exigence : faire face à l'urgence pour protéger les habitants, les emplois et relancer l'économie locale, tout en investissant massivement dans la transition sociale-écologique et la résilience du territoire.

Tout en assurant la continuité du service public, la Métropole a su en 2020 réorienter ses actions et en développer de nouvelles. Cette faculté d'adaptation, cette plasticité et cette solidarité seront la règle encore en 2021.

Malgré les incertitudes notamment en terme de recettes, la Métropole doit s'engager fortement dans la relance, par l'investissement mais aussi le fonctionnement, dans des limites budgétaires qui permettent à notre Etablissement de poursuivre le déploiement de ses missions.

L'ÉQUILIBRE CONSOLIDÉ DES 8 BUDGETS -

Le budget de la Métropole Rouen Normandie se compose d'un budget principal, de 3 budgets annexes (Transport, Déchets et ZAE) et de 4 budgets de Régies (Assainissement, Eau, Rouen Normandie Création et Energie Calorifique).

Budgets En M€ mouvements réels	Investissement	Fonctionnement
Principal	201,421	327,580
Déchets	9,972	62,282
Transport	52,885	129,205
ZAE	1,388	
TOTAL des 4 budgets	265,666	519,067
Assainissement	16,746	46,233
Eau	26,023	81,760
RNC	0,415	2,581
Energie calorifique	7,404	5,375
TOTAL des 8 budgets	316,255	655,016
TOTAL hors subventions d'équilibre (déchets, transport, RNC)	316,255	618,856

mouvements réels en €	BP 2020	BP 2020 Retraité (Assainissement)	BP 2021	Variation BP 2021/BP2020
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	620 267 519 €	620 267 519 €	618 856 003 €	-0,23%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	534 498 500 €	525 677 549 €	535 362 233 €	1,84%
EPARGNE BRUTE	85 769 019 €	94 589 970 €	83 493 770 €	-11,73%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	251 304 979 €	241 233 323 €	272 502 530 €	12,96%
Remboursement du capital de la dette	43 448 587 €	43 448 587 €	43 752 834 €	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	86 695 752 €	84 345 752 €	85 122 966 €	0,92%
Avance SOMETRAR	4 573 000 €	4 573 000 €	5 336 000 €	
EMPRUNT	-117 715 795 €	-101 173 188 €	-142 302 628 €	40,65%

Au regard du budget prévisionnel 2021 :

- la CAF (Capacité d'Autofinancement ou Epargne) brute s'établira à 83,5 M€ pour les 8 budgets consolidés, contre 94,6 ME en 2020 (-11,7%),
- les dépenses d'investissement de la Métropole atteindra 272 M€ (+13%),
- la capacité de désendettement théorique, restera inférieure à 7 années soit 6,7 contre 5,6 au BP2020.

La CAF sera en baisse de 11,1 M€ du fait de la crise et de son impact tant sur les recettes que sur les dépenses de fonctionnement. Il sera important qu'une trajectoire de remontée de la CAF sur 2022 et 2023 soit trouvée. En 2021, les taux d'imposition ne seront pas modifiés, ni sur les ménages, ni sur les entreprises (pas de création d'une part de taxe sur le foncier bâti). La fiscalité sera donc inchangée.

Le financement des investissements, assis sur cet autofinancement et sur les subventions reçues devra être complété par une inscription d'emprunt de 142,3 M€.

Ces inscriptions budgétaires pour 2021 s'inscrivent dans une volonté affirmée de préservation de la stabilité fiscale, en réalisant des efforts de gestion significatifs tout en maintenant un niveau d'investissement local, moteur de croissance et créateur d'emplois sur notre territoire intercommunal. La Métropole construit son action publique avec l'ensemble des communes – elle en est l'émanation, recherchant systématiquement la montée en puissance et la complémentarité.

Une gouvernance partagée, des modalités de construction budgétaire largement approuvées, une ingénierie au service de tous traduisent la volonté de réussir ensemble. La Métropole conservera en 2021, les dispositifs de solidarité créés en fonctionnement et en investissement au bénéfice des communes. Ainsi, la dotation de solidarité communautaire augmentera de 1,2% par rapport au budget 2020, soit + 193.997 € du fait de l'actualisation de la part relative aux critères de solidarité et de la garantie de non-diminution. La dotation de solidarité passera de 16,56 M€ à 16,75 M€ en 2021 à périmètre constant. Il va être étudié la proposition de basculer « la part TEOM », maintenant stable, vers l'attribution de compensation ce qui est neutre budgétairement. Les dossiers « ANRU » des communes concernées ont tous été approuvés par le conseil métropolitain, et la mise en œuvre des projets monte en puissance. Le « FSIC ANRU » pourra, dans ce cadre, être mobilisé en 2021. Concernant le Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA) pour les petites communes, 600 000 € ont été attribués sur 2020. Il sera proposé de reconduire une enveloppe de 600 000 € pour 2021. Les communes auront la possibilité également de percevoir une aide au titre du Fonds d'Aide aux Grands Investissements sur les Piscines (FAGIP) mis en place en 2017. Sur 2021, une enveloppe de 2 M€ sera proposée en vue notamment de la poursuite du paiement des aides pour les projets déjà actés à Petit-Couronne, Petit-Quevilly, Déville-lès-Rouen et sur les plateaux est. Concernant les projets de territoire actés, un montant de près de 10 M€ sera prévu sur 2021, qui représentera un apport financier important pour les communes. Enfin le FSIC sera maintenu et renouvelé en 2021 et pour les années suivantes avec des critères liés aux orientations stratégiques de la Métropole, en particulier la transition sociale-écologique.

La Métropole s'est engagée pleinement en matière de lutte contre le changement climatique. Cela se traduira dans l'ensemble de ses politiques. La mobilité restera un poste important car elle est un levier pour la transition écologique et énergétique. Elle doit répondre aux nécessités de déplacement des citoyens en mettant en place des solutions innovantes et performantes (décarbonation des flottes de véhicules, filière hydrogène, pistes cyclables et services vélos, Tram-train et ferroviaire métropolitain, navette fluviale...).

2021 se traduira aussi budgétairement par la création de réseaux de chaleur alimenté par de la chaleur fatale, l'extension et la conversion en énergie renouvelable de réseaux existants. Afin d'économiser l'énergie, la Métropole poursuivra et intensifiera sa politique d'éclairage public (relamping en leds, coupure de l'éclairage...) et en améliorant la résilience des réseaux électriques. Concernant les rénovations des bâtiments dont les rénovations thermiques, la Métropole s'engagera dès 2021 dans un programme ambitieux pour ses bâtiments (le Norwich, la piscine des Feugrais, le site Couperin...).

Le plan de relance est une véritable opportunité pour accélérer la programmation de ces réhabilitations et pousser l'ambition thermique des bâtiments ainsi rénovés. Plus largement, la Métropole mettra en place un service public sans précédent de la performance énergétique. Sur le plan foncier, les reconquêtes des friches doivent s'intégrer dans une politique de transformation du territoire avec des ambitions d'aménagement durables et multifonctionnels et à la fois dans une perspective de transition et d'attractivité économique. C'est pourquoi la Métropole développera un programme massivement renforcé de requalification, aménagement et reconversion des friches pour répondre à un enjeu majeur de conciliation entre un développement économique et industriel durable et la protection de la biodiversité, des aménagements qualitatifs, le tout avec un objectif de zéro artificialisation nette, de dépollution et de sécurisation des lieux.

Concernant le patrimoine naturel et la richesse agricole, la Métropole a développé depuis de nombreuses années une politique structurée de préservation et de valorisation de ce patrimoine sensible. La Métropole poursuivra sur 2021 ces actions de restauration des milieux naturels, d'entretiens des routes forestières, d'élaboration d'une politique foncière agricole favorable à la préservation de la ressource en eau et à l'installation des circuits courts.

Ce budget 2021 a été bâti comme un instrument volontariste de solidarité. De nouvelles inscriptions ou le renforcement significatif de lignes de crédit existant traduisent cette préoccupation majeure. Elle s'exprime en direction 1/de la population fortement fragilisée, au travers de nos politiques de l'habitat ainsi que des enjeux sanitaires - immédiatement pour aider nos concitoyens à surmonter la crise actuelle, mais aussi en prenant à bras le corps les questions à long terme en engageant dès maintenant les actions permettant à notre territoire de disposer d'un réseau de santé à la hauteur de ses besoins, 2/des entreprises durement touchées par la crise sanitaire et la nécessité de contribuer à la création d'emplois en renforçant nos dispositifs d'aide à l'implantation et à l'innovation, 3/ des communes, premier échelon de proximité.

En matière culturelle et sportive pour développer l'attractivité du territoire et avoir un rayonnement au-delà de son périmètre, la Métropole contribuera à valoriser la qualité d'un cadre de vie attractif et générant de l'économie résidentielle dont a besoin notre territoire. Les projets de réhabilitation de lieux culturels (ESAdhAR, Musées des Beaux-Arts, Abbatale Saint-Ouen) mais aussi la création d'un centre de conservation et de réserves sont essentiels au déploiement d'une stratégie culturelle et d'attractivité partagée. 2021 sera l'année qui intensifiera et accélèrera la transition numérique à travers de nouvelles technologies et des innovations servicielles. Les raccordements à la fibre optique, la dématérialisation de process administratifs permettront d'attirer de nouveaux acteurs économiques. Des investissements seront également budgétés pour accélérer les travaux au service de la reprise économique du territoire.

Depuis le 1er janvier 2015, la Métropole est devenue compétente en matière d'espace public et d'éclairage publics. Ce poste de dépenses important pour notre établissement fait de la Métropole le premier opérateur de réseaux sur son territoire. En 2021, la Métropole concrétisera son Plan Pluriannuel d'Investissement allant de 2022 à 2026. Elle poursuivra ses efforts sur la requalification des voiries des ZAE et intégrera dans ses projets de voirie les réflexions sur les mobilités actives et des actions sur l'optimisation de l'éclairage public.

Plus globalement la Métropole souhaite, au travers de ses investissements, se re-questionner sur les usages de l'espace public en mettant l'individu et la qualité de vie au centre des préoccupations. En effet, la nature en ville ne concerne pas uniquement la biodiversité, il s'agit également d'un défi pour la qualité de vie à travers la durabilité de nos modèles urbains. Dans cette même logique, le verdissement et la lutte contre les îlots de chaleur seront au cœur des réflexions pour réaliser une Métropole vertueuse et attractive pour tous. La Métropole conduit un programme important d'investissements en matière d'eau et d'assainissement qui a fait l'objet d'une contractualisation avec l'Agence de l'Eau pour un montant global d'investissement de 580 millions d'euros sur la période 2017-2030.

EQUILIBRE GLOBAL DES 4 BUDGETS (PRINCIPAL, DECHETS

Les investissements sur l'exercice 2021 seront conformes aux objectifs définis (lutte contre la pollution, sécurisation de la production et de la distribution en eau potable dans le cadre d'une gestion durable et équilibrée). Le financement de ces réseaux s'accompagnera d'un prix de l'eau adapté et un recours modéré (et réversible) à l'endettement.

Par ailleurs, les actions en faveur de la protection et de la maîtrise de la ressource en eau potable seront poursuivies. La Métropole continuera également à soutenir une gestion par bassin versant de l'eau, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (compétences GÉMAPi et protection contre le ruissellement).

Dans un 1er temps, il sera présenté une analyse consolidée des 4 budgets suivants : budgets principal, Transports, Déchets ménagers et zones d'activité économiques. Les 3 budgets sont consolidés avec le budget principal car ils n'ont pas d'autonomie financière et peuvent percevoir une subvention du budget principal pour participer à l'équilibre de leur budget. De plus, les recettes fiscales perçues par la métropole et les dotations versées par l'Etat sont affectées principalement sur le budget principal et pour partie sur les budgets transports et déchets ménagers. Cette vision consolidée permet d'identifier les marges de manœuvre dont dispose la métropole pour assurer un effet levier sur l'autofinancement ou le niveau d'investissement.

Les régies de la Métropole disposent d'une autonomie financière et équilibrent leur budget par les recettes liées à l'exploitation de leur activité (redevances, tarification usagers). Ces régies permettent d'établir le cout réel du service rendu et de déterminer avec précision le prix à payer par les usagers.

La Métropole Rouen Normandie maintiendra ses efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de dégager un autofinancement durable rendant possible la poursuite d'un programme pluriannuel d'investissement ambitieux, sans augmentation de la fiscalité, tout en conservant une épargne brute et une capacité de désendettement à un niveau raisonnable.

Afin de conserver une cohérence pour les analyses financières, il a été effectué des retraitements de la section de fonctionnement vers la section d'investissement et relatifs aux mouvements concernant les domaines suivants :

- Indemnité d'éviction (dépenses exceptionnelles)
- Opérations en dépense et recette sur le budget ZAE.

Il convient de noter que la CAF Brute résultant des quatre budgets (hors Régies) s'élève à 50,3 millions d'euros, en forte baisse (63,9 M€ au BP 2020).

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021 (BUDGETS PRINCIPAL, DECHETS, TRANSPORT, ZAE)

Le montant total des recettes de fonctionnement de ces quatre budgets s'élève à 483,8 M€, contre 487,1 M€ au BP 2020.

FISCALITE ET DOTATIONS DE L'ETAT

L'année 2021 sera marquée à la fois par la réforme de la taxe d'habitation, remplacée par la TVA et par l'impact de la crise sanitaire sur l'activité économique. La Métropole sera directement affectée sur ses impositions liées au chiffre d'affaires des entreprises. Dans ce contexte, ce budget n'intègre aucune hausse de fiscalité. Il est donc proposé que les taux de la fiscalité directe locale sur le territoire pour la part de la Métropole soient maintenus en 2021 à leurs niveaux de 2020, qui sont inférieurs aux moyennes nationales. La Métropole a choisi de ne pas lever l'impôt « taxe foncière sur le bâti ». La métropole fait partie des quatre métropoles qui ont fait le choix de ne pas utiliser cet impôt (Bordeaux Métropole, la Métropole européenne de Lille, Toulon Provence Méditerranée).

Ces recettes représentent 426,8 M€ soit 88,2 % des recettes réelles de fonctionnement de ces 4 budgets.

Hypothèses fiscales proposées pour 2021	
IMPOTS ENTREPRISES	
Contribution Foncière des Entreprises (CFE) :	Prise en compte de l'exonération de CFE décidée par le Conseil Métropolitain dans le cadre de la crise (-633 K€) et hypothèse d'une diminution du chiffre d'affaires des entreprises imposables à la cotisation minimum (-0,5 M€) – Taux constant
CVAE (Cotisation à la Valeur ajoutée)	Estimation d'une diminution des acomptes de - 20 %
TASCOM (Surfaces commerciales)	Impôt lié à la surface commerciale et au chiffre d'affaires. Estimation d'une diminution de 6 %.
IFER (infrastructures de réseaux)	Son évolution ne dépend pas de la Métropole (+1% pour 2021, base uniquement)
IMPOTS MENAGES	
Taxe d'habitation : / Taxe d'habitation sur les logements vacants : / Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	La taxe d'habitation sur les résidences principales est « nationalisée en 2021 et remplacée par une quote-part de TVA. Pour les résidences secondaires le produit est estimé par rapport aux fichiers fiscaux 2019 et pour les logements vacants le produit est estimé suivant l'état du parc locatif Métropole.
Taxe foncière sur le non-bâti :	+1% (évolution des bases). Le taux voté par la Métropole reste constant à 2,6%.
Taxe additionnelle sur le foncier non-bâti	Estimation à +1% (évolution des bases, pas de pouvoir de taux)
IMPOTS CONSOMMATEURS	
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	En compensation de la disparition de la taxe d'habitation, le montant 2021 sera égal au produit TH et compensation de 2020. A compter de 2022, elle évoluera comme le produit de TVA de 2021 au niveau de l'Etat.

IMPOTS MIXTES	
TEOM – Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (1/3 entreprises et 2/3 ménages)	Progression envisagée (1,5 % évolution des bases). Le taux est unique sur l'ensemble du territoire de la Métropole (taux à 8,06%). Le produit ne couvre pas les dépenses liées aux ordures ménagères.

En euros	BUDGET PRIMITIF 2020	Prévisionnel BUDGET PRIMITIF 2021
IMPOTS ENTREPRISES		
Contribution Foncière des Entreprises (CFE)	56 795 579 €	55 615 615 €
Cotisation à la valeur ajoutée (CVAE)	38 450 000 €	31 756 175 €
TASCOM	6 830 000 €	6 030 000 €
IFER	1 983 045 €	2 051 378 €
Versement Mobilité	99 600 000 €	100 000 000 €
Sous total Impôts entreprises	203 658 624 €	195 453 168 €
IMPOTS MENAGES		
Taxe d'habitation	50 044 162 €	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		1 300 000 €
Taxe d'habitation sur les logements vacants	291 874 €	300 002 €
Taxe foncière sur le foncier non bâti	84 899 €	89 337 €
Taxe additionnelle sur le foncier non bâti	632 908 €	691 379 €
Sous Total Impôts ménages	51 053 843 €	2 380 718 €
IMPOTS CONSOMMATEURS		
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)		54 225 809 €
IMPOTS MIXTES		
TEOM (1/3 entreprises /2/3 Ménages)	47 697 000 €	48 509 469 €
TOTAL IMPOTS	302 409 467 €	300 569 164 €
Dotations de l'Etat et péréquation		
DGF	62 314 992 €	61 429 146 €
FPIC	4 743 382 €	5 000 000 €
Sous Total Dotations de l'Etat et péréquation	67 058 374 €	66 429 146 €
Compensations fiscales		
FNGIR	38 806 529 €	38 806 529 €
DCRTP	19 900 000 €	20 191 544 €
Compensations exonération TH	4 977 766 €	0 €
Compensations sur les mesures fiscales	974 063 €	827 439 €
Sous total Compensations fiscales	64 658 358 €	59 825 512 €
TOTAL COMPENSATIONS ET DOTATIONS	131 716 732 €	126 254 658 €
TOTAL FISCALITE ET DOTATIONS	434 126 199 €	426 823 822 €

Taux d'autonomie fiscale

Si l'on retraits le Versement Mobilité, le taux de l'autonomie fiscale de la métropole passera de 79 % à 54 % en 2021. Avec la prise en compte du Versement Mobilité, le taux de l'autonomie fiscale est de 70,5 %. Le Versement Mobilité représente la principale recette du budget Transport.

AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les autres recettes de fonctionnement de ces 4 budgets sont prévues à hauteur de 60,3 M€ pour l'exercice 2021. Parmi les principales recettes nous pouvons citer :

Ventes de produits et prestations (chapitre 70) :

- Recettes liées aux déchets (redevances spéciales, reversement SMEDAR ...) 1,8 M€,
- Frais Généraux (régies et satellites) 5,8 M€,
- Remboursement frais de personnel mis à disposition 0,8 M€,
- Forfait Post Stationnement 1,4 M€
- Droit de passage des opérateurs de télécommunication 0,5M€,

Impôts et taxes (chapitre 73)

- Attribution de compensation des communes : 4,8 M€,
- TCCFE (taxe communale consommation d'électricité) : 0,8 M€,
- Taxe de séjour : 0,8M€.

Subventions et participation (chapitre 74)

- Dotation de compensation du Département : 16,4 M€,
- DGD Etat /Département : 3,3 M€,
- FCTVA : 1 M€,
- Subventions et participations : 3,7 M€.

Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

- Redevances DSP /Prestataires : 5,6 M€,
- Loyers : 2,4 M€.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021 (BUDGETS PRINCIPAL, DECHETS, TRANSPORT, ZAE)

Envoyé en préfecture le 21/12/2020

Reçu en préfecture le 21/12/2020

Affiché le



ID : 076-200023414-20201214-C:2020_0581-BF

Le montant total des dépenses de fonctionnement pour les quatre budgets s'élevé à 433,5 M€ soit une hausse de 2,4 % par rapport au budget 2020. Cette augmentation s'explique principalement par la mobilisation de la Métropole afin de faire face à la crise sanitaire et tous les dispositifs qui ont été mis en place pour soutenir la vie économique du territoire et aider les personnes les plus touchées par cette crise. Elle s'explique aussi par la montée en puissance de certaines compétences : transition écologique, culture du risque, santé par exemple. Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

Dépenses de fonctionnement Budgets Principal /Transports/Déchets ménagers /ZAE	BP 2020	BP 2021	Variation BP 2021 / BP 2020
Charges à caractère général	103 014 094 €	106 032 222 €	2,93%
* Achats	14 187 533 €	15 420 165 €	
* Prestations de services	52 307 263 €	53 383 145 €	
* Services extérieurs	32 691 495 €	33 634 346 €	
* Impôts et taxes	3 827 803 €	3 594 566 €	
Charges de personnel	73 114 118 €	74 889 584 €	2,43%
Atténuation de produits	100 253 805 €	100 398 132 €	0,14%
* Attribution de compensation	81 758 433 €	81 913 486 €	
* Dotation de Solidarité aux Communes	16 560 649 €	16 754 646 €	
* Autres	1 934 723 €	1 730 000 €	
Autres charges de gestion courantes*	137 781 657 €	142 614 358 €	3,51%
* Versement à la Régie Rouen Normandie Création	1 242 466 €	919 191 €	
* Contribution au SDIS	16 182 155 €	16 400 000 €	
* Plan Pauvreté		499 800 €	
* Plan Local d'urgence Solidaire		2 050 000 €	
* Contribution Forfaitaire d'Exploitation (CFE) (Transport)	79 910 000 €	79 440 000 €	
* Subvention des Transports de l'Agglomération Elbeuvienne (TAE)	6 137 780 €	6 575 080 €	
* Subventions et participations	34 309 256 €	36 730 287 €	
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	90 000 €	90 000 €	0,00%
Frais Financiers	8 743 820 €	8 254 561 €	-5,60%
Charges exceptionnelles	281 000 €	1 192 750 €	324,47%
Total	423 278 494 €	433 471 607 €	2,41%

***Hors subventions d'équilibre Transports et déchets**

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de ces quatre budgets s'élèvent à 433 471 607 €. Ces dépenses ont augmenté de 2,41 % entre le budget primitif 2020 et le budget primitif proposé 2021.

Les principales dépenses concernent essentiellement les postes suivants :

Charges à caractère général (chapitre 011)

Ce poste représente 24,46 % du budget des dépenses de fonctionnement soit 106 M€. Parmi les principales dépenses nous pouvons citer :

- Les dépenses liées aux ordures ménagères pour 42,6 M€ dont 25,5 M€ pour le traitement des déchets par le Smedar et 11,8 M€ au titre de la collecte. A noter, la forte hausse de la TGAP. Au quotidien les services devront s'adapter au changement (climatique, sociétal, numérique...) en s'appuyant sur une prise de conscience citoyenne par de la communication et de la pédagogie,
- Les dépenses liées au transport dont 8,3 M€ pour les lignes de transport (FILOR et secteur Ouest), des dépenses pour l'entretien et la maintenance du réseau (espaces verts, plateforme, abris bus, feux ...),
- Les taxes foncières pour 3,5 M€,
- Les dépenses liées à l'espace public (8,6 M€) et l'éclairage public pour 11,2M€,
- L'entretien des bâtiments de la métropole (3,1 M€),
- Les dépenses liées aux sports 1,2 M€ et notamment des prestations pour les manifestations sportives,
- Les dépenses liées à la culture et à l'activité des musées pour 2,8 M€ notamment des prestations pour le spectacle Cathédrale de lumière, le festival Spring, la manifestation Flaubert 2021, les projets d'expositions et de médiation dans les musées ainsi que les prestations liées aux budgets des musées littéraires, transférés au 1^{er} janvier 2021,
- Les dépenses liées à l'environnement avec des actions pour améliorer la qualité de l'environnement et réduire l'empreinte écologique de l'Etablissement et du territoire. En 2021, la Métropole mettra en œuvre son PCAET et cherchera à intensifier fortement la dynamique pionnière de la COP21 rouennaise,
- Les dépenses liées à la solidarité avec un accompagnement social et professionnel, des actions pour la prévention des discriminations en faveur de la santé.

Atténuations de produits (chapitre 014) :

- Ce poste regroupe principalement les dépenses affectées aux communes (dotation de solidarité et attributions de compensation). Ce poste représente 23 % des dépenses totales soit 101 M€.

Charges de personnel (chapitre 012)

- La part des dépenses de personnel représente 17,28 % des dépenses totales (soit 74,9 M€). Cette proportion est inférieure à la moyenne des autres Métropoles. Les frais de personnel intègrent des crédits dédiés à la santé (médecine, prévention, hygiène et sécurité) et à l'action sociale.

Autres charges de gestion courantes (chapitre 65)

Les autres charges de gestion courantes représentent 32,9 % des dépenses de fonctionnement (soit 142,6 M€).

- Parmi ces dépenses, 60 % soit 86 M€ correspondent à notre participation aux exploitants pour le fonctionnement des lignes de transport,
- 16,4 M€ sont consacrés à la dépense obligatoire au SDIS,
- 2,5M€ seront fléchés sur les plans d'urgence engagés dès 2020.

- Les autres dépenses correspondent à des subventions ou participations. Parmi ces subventions, 1,4 M€ seront fléchées pour les syndicats des bassins versants, 3,7 M€ sont liés aux activités économiques dont Rouen Normandie Tourisme & Congrès pour 2M€ (contre 1,6M€ auparavant), 1,2 M€ pour Rouen Normandy Invest, 0,6M€ pour le plan de relance vers les entreprises, 0,5 M€ pour la convention avec l'université, 0,6 M€ pour l'aéroport. L'action économique est une priorité majeure de la Métropole, en collaboration notamment avec RNI et RNA.

La subvention pour Rouen Capitale de la Culture a été portée à 5 000€ en 2021

- Un montant de 7,6 M€ sera proposé pour les participations et subventions à nos 'satellites' :
 - ✓ Régie des équipements sportifs pour 0,54 M€,
 - ✓ Régie des équipements culturels pour 1,4 M€,
 - ✓ Régie REM le 106 pour 1,34 M€,
 - ✓ EPCC Cirque Théâtre pour 1,61 M€,
 - ✓ EPCC Opéra de Rouen pour 1,3 M€,
 - ✓ EPCC ESADHAR pour 1,42 M€

Les dépenses relatives aux sports concerneront le Kindarena et la programmation ainsi que les subventions aux clubs sportifs. Dans le cadre de la protection et mise en valeurs des milieux naturels l'intervention de la Métropole s'effectuera par le soutien aux communes ou par des partenariats avec des acteurs publics ou privés (associations, professions agricoles...).

Frais Financiers (chapitre 66)

Compte tenu de la baisse des taux et du faible endettement sur l'exercice 2020 (20M€) la Métropole connaît une diminution de ses charges financières de 5%, par rapport au budget 2020.

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles passent de 0,3 M€ en 2020 à 1,2 M€ en 2021 et correspond aux crédits du protocole du marché de maîtrise d'œuvre du T4.

L'EFFORT SUR LES DEPENSES D'EQUIPEMENT 2021 (PRINCIPAL, DECHETS, TRANSPORT

Envoyé en préfecture le 21/12/2020
 Reçu en préfecture le 21/12/2020
 Affiché le
 ID : 076-200023414-20201214-C:2020_0581-BF

DEPENSES EQUIPEMENT	BUDGET PRIMITIF 2020	BUDGET PRIMITIF 2021	Variation BP 2020 / BP 2021	Structure des dépenses en 2021
En euros				
Etudes	8 027 360 €	9 511 234 €	18,49%	4,14%
Acquisitions	77 961 738 €	121 186 212 €	55,44%	52,70%
Travaux	68 799 288 €	60 051 566 €	-12,71%	26,11%
Opérations pour comptes de tiers				0,00%
Total des dépenses d'équipement direct	154 788 386 €	190 749 012 €	23,23%	82,95%
Subventions d'équipement versées	31 861 145 €	33 454 277 €	5,00%	14,55%
Total des subventions versées	31 861 145 €	33 454 277 €	5,00%	14,55%
Avances	3 205 000 €	2 395 020 €	-25,27%	1,04%
Titres de participation	850 000 €	1 550 000 €	82,35%	0,67%
Autres dépenses	196 105 €	425 000 €	116,72%	0,18%
Total des dépenses financières	4 251 105 €	4 370 020 €	2,80%	1,90%
Budget ZAE		1 388 220 €		0,60%
Total des dépenses d'investissement (hors dette)	190 900 636 €	229 961 529 €	20,46%	100,00%

L'effort d'équipement en 2021

Les dépenses d'investissement inscrites au BP 2021 pour le budget principal et les 3 budgets annexes (hors Régies) sont de 229,8 M€, soit une hausse de 20% par rapport au BP 2020 (190,9 M€) traduisant la ligne stratégique de la Métropole : relancer l'économie locale en investissant massivement. Le montant des dépenses directes d'équipement représente 83% des dépenses et celui des fonds de concours 15%.

Les fonds de concours

Pour 2021, les 33,4 M€ de fonds de concours proposés sont principalement destinés :


- A l'habitat pour 6,4 M€,
- Au fonds de soutien des investissements communaux pour 5,8 M€ et au FSIC ANRU pour 2 M€,
- A la rénovation de l'Abbatiale Saint Ouen pour 4 M€,
- Aux participations aux concessions des zones d'activité (Seine Sud, Coutures) pour 2,7 M€
- Accès rive gauche au pont Flaubert pour 2,3 M€,
- Au FAGIP pour 2M€ (investissements dans les piscines communales)
- Aux plateformes technologiques pour 1 M€,
- Au CPER Enseignement supérieur pour 1 M€.

Les dépenses directes d'équipement

Les dépenses directes d'équipement se répartissent de la manière suivante :

- **Etudes** : 9,5 M€ soit 4,1 % des dépenses,
- **Acquisitions** : 121,1 M€ soit 52,7 % des dépenses,
- **Travaux** : 60 M€ soit 26,1 % des dépenses.

LES DEPENSES D'EQUIPEMENT 2021 (BUDGETS PRINCIPAL, DECHETS, TRANS

Envoyé en préfecture le 21/12/2020
Reçu en préfecture le 21/12/2020
Affiché le 
ID : 076-200023414-20201214-C:2020_0581-BF

En M€	Budget Primitif 2021
<i>Aménager le territoire durablement</i>	69,49
Déplacement et mobilité durable	50,68
Transports	
TEOR (Gros entretien)	0,98
GER Tunnel/ouvrage/trémies/appareils de voie	5,08
Acquisitions bus /minibus (dont transition vers décarbonation)	16,83
Amélioration des lignes de bus et accessibilité /T5	1,03
T4 Fin du projet initial + extension vers le CHU	4,35
Etudes et travaux P+R	0,37
Circulation (étude ménage-déplacement /Système dynamique du trafic	1,16
Exploitation transport	1,78
Rouen Normandy Autonomous Lab	0,30
Démonstrateurs et expérimentation	0,65
Aménagements dans les parkings	3,77
Autres	
Mobilités douces	
Pistes cyclables – (Seine à vélo, balade du Cailly...)	3,55
Super connecteurs vélo (Schéma directeur)	3,13
Location de vélos en libre-service	2,60
TIGA	
Plateforme "Mobility As A Service (MaaS)"	0,84
Mise en place d'un hyperviseur des Mobilités métropolitaine	1,59
Manzanas	0,40
Living Lab	2,10
Environnement	2,43
Environnement	1,84
Déploiement ZFE	0,59

En M€	Budget
Grands projets urbains, aménagement	13,41
Rouen Flaubert (dont accès au pont Flaubert)	2,69
Parc Naturel Urbain des Bruyères	3,27
Quartier Nouvelle Gare Seine-Cité	0,49
Projets d'infrastructures dont Tranchée couverte	5,44
GPMR	1,10
Etudes urbaines et futurs aménagements	0,42
Transition énergétique	2,35
Plateforme locale de rénovation énergétique	1,95
Rénovation énergétique des Bâtiments (Norwich et piscine des Feugrais)	0,40
Urbanisme (PLUI II , SCOT RLPI, Etudes...)	0,78
<i>Assurer une gestion performante et sécurisée des ressources de la Métropole</i>	23,93
Stratégie Foncière et immobilière	11,32
Bâtiments et équipements de la Métropole	7,67
Système d'information / transition numérique	2,74
Moyens Généraux dont véhicules propres	1,29
Administration générale	0,91
<i>Développer l'attractivité du territoire et l'emploi</i>	34,46
Attractivité et développement touristique	4,58
Tourisme	0,77
Valorisation Cœur de Métropole	3,81
Développement économique, innovations	15,15
Divers (dont parcs d'activités)	1,99
Linoléum	0,06
Parc des Coutures	0,44
Participation au capital SEMRI / SHEMA	0,35
Seine SUD	4,88
Subventions en investissement aux plateformes technologiques (Enseignement supérieur et recherches)	1,03
Syndicat mixte de l'Aéroport Rouen Vallée de Seine - Fds de Concours	0,40

En M€	Budget
Aide à l'immobilier d'entreprise	0,50
Halle sportive ESR (Madrillet)	0,20
Biopolis III	4,30
CPER Enseignement supérieur	1,00
Politique culturelle, sport, loisirs	14,73
Cathédrale de lumière	0,09
Historial Jeanne D'ARC /Tour Jeanne D'Arc	0,03
Aître Saint Maclou Etudes et travaux	1,50
Panorama	0,42
Diochon	4,33
Réunion des musées métropolitains	1,88
Travaux d'extension et rénovation de la patinoire de l'Ile Lacroix à Rouen	1,08
ESADHAR	1,40
Abbatiale St Ouen	4,00
<i>Gestion au quotidien / Services publics de proximité / Aménagements Urbains</i>	83,08
Autres services d'intérêt collectif	1,57
Crématorium	0,15
Défense Incendie	1,42
Collecte et traitement des déchets	9,63
Requalification espaces publics	70,75
Ouvrages d'art	5,17
Projets de territoire	9,45
Travaux parcs d'activités rénovations	4,60
Espaces publics - travaux	42,60
ANRU, espaces publics	5,05
Autres	0,20
PPP éclairage public - part investissement hors dette (ROUEN)	3,68
Grand cycle de l'Eau, gestion des risques	1,13
<i>Renforcer la cohésion sociale et territoriale</i>	19,02
Dotations aux communes	11,20
Fonds d'aide aux petites communes	0,60
Fonds de soutien aux investissements communaux (FSIC) (dont FSIC ANRU)	8,10
FAGIP (piscines communales)	2,00
Autres	0,50

Envoyé en préfecture le 21/12/2020

Reçu en préfecture le 21/12/2020

Affiché le

SLO

Budget Primitif 2021
ID : 076-200023414-20201214-C2020_0581-BF

En M€	Budget Primitif 2021
Habitat/logement	6,95
Investissements non affectés	0,0
Total Général en M€	229,96

LE PROGRAMME D'EQUIPEMENT (BUDGETS PRINCIPAL, DECHETS, TRANS

Envoyé en préfecture le 21/12/2020

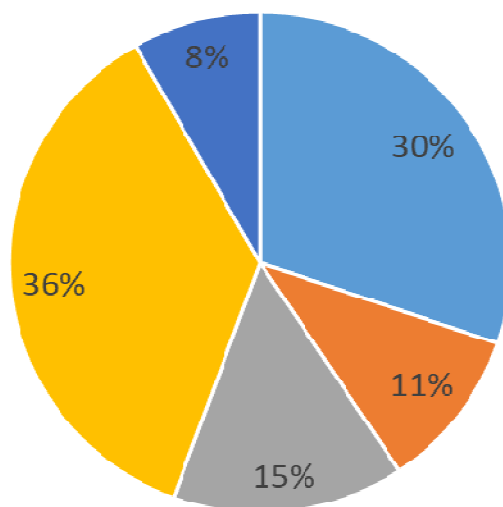
Reçu en préfecture le 21/12/2020

Affiché le

ID : 076-200023414-20201214-C-2020_0581-BF

SLOW

Investissements 2021



- Aménager le territoire durablement
- Assurer une gestion performante et sécurisée des ressources de la Métropole
- Développer l'attractivité du territoire et l'emploi
- Gestion au quotidien / Services publics de proximité
- Renforcer la cohésion sociale et territoriale

Les inscriptions budgétaires 2021, présentées en 5 politiques publiques, se décomposent de la façon suivante :

Aménager le territoire durablement : 69,49 M€

30% des crédits inscrits au BP 2021 sont consacrés à cette politique publique, dont les principaux projets sont les suivants :

Déplacements et mobilité durable :

Déplacement et mobilité durable :

- T4 : 4,35 M€, réalisation de travaux de VRD du Carrefour de l'Hôtel de Ville de Bois-Guillaume et solde des marchés et extension de la ligne T4 entre le CHU et Boulingrin,
- Acquisitions de bus électriques et de minibus pour 16,83 M€,
- Gros entretien et renouvellement des biens mis à disposition du concessionnaire de transport : 5,08 M€ (révision des rames de tramway, appareils de voie du Boulingrin, ventilation et portes des ateliers du dépôt des 2 Rivières...),
- Aménagements dans les parkings : 3,77 M€ (parking de l'Hôtel de Ville de Rouen et études en vue de la réhabilitation du parking de la Cathédrale, programme de rénovation des parkings...),
- Premières réflexions sur le ferroviaire métropolitain (au sein du schéma des mobilités)

Mobilités douces :

- Poursuite des études, travaux de mise en œuvre de super connecteurs vélo : 3,13 M€,
- Réalisation d'aménagements cyclables : 3,55 M€ (Seine à vélo, balade du Cailly...),
- Acquisition de 2500 vélos : 2,6 M€ (mise en place d'un nouveau service de location).

TIGA :

- Plateforme Maas (mobility as a service), hyperviseur, super manzanas, living Lab,... : 4,93 M€
- Environnement : 2,43 M€ (Biodiversité, acquisition des parcelles forestières et agricoles, déploiement ZFE,...).

Grands projets urbains, aménagement :

- Rouen Flaubert : 2,69 M€ dont la réalisation des accès définitifs du pont Flaubert rive gauche,
- Parc urbain Champs des Bruyères : 3,27 M€ (construction et réhabilitation des bâtiments du parc et divers aléas de chantier),
- Tranchée ferroviaire rive gauche : 5,34 M€,
- Réaménagement du parking du Pôle multi-services (GPMR) : 0,75 M€.

Transition énergétique : 2,35 M€ (extension des réseaux électriques, participation au capital de sociétés de développement et d'investissement dédiée aux Energies Renouvelables), rénovation énergétique de la piscine patinoire des Feugrais,

Urbanisme : 0,78 M€ (évolution du PLUi, études cavités complémentaires, élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal,...).

Assurer une gestion performante et sécurisée des ressources de la Métropole : 23,93 M€

Stratégie foncière et immobilière : 11,32 M€ pour les acquisitions foncières (rachat fonciers EPFN, Protocole avec le GPMR,...).

Bâtiments de la Métropole : 7,67 M€ : travaux Centre Technique Métropolitain à Caudebec, gros entretien (musées, Palais des Sports, Boulevard du Midi, Norwich, Parc Expo, Zénith, Opéra, ...).

Systèmes d'information : 2,74 M€ (Schéma Directeur des Systèmes d'information, projets de dématérialisation et transition numérique).

Moyens généraux : 1,29 M€ (renouvellement du parc véhicules en véhicules électriques, acquisitions diverses...).

Administration générale : 0,91 M€.

Développer l'attractivité du territoire et l'emploi : 34,46 M€**Attractivité et développement touristique : 4,58 M€**

- Tourisme : 0,77 M€ : aménagement d'aires de camping-cars, tourisme de nature, valorisation Côte Sainte-Catherine, fonds de concours aux associations et à l'hébergement touristique, tourisme fluvial par l'électrification des quais de Rouen, ...,
- Valorisation Cœur de Métropole : 3,81 M€ : fin des travaux de la Place du Vieux Marché et études de maîtrise d'œuvre concernant la rue de Crosne et son escalier.

Développement économique et innovations : 15,15 M€

- Reconversion du secteur stratégique Seine Sud situé à Saint-Etienne-du-Rouvray et Oissel-sur-Seine : 4,88 M€ (zones du Halage et de la Sablonnière),
- Rachat de Biopolis 3 : 4,3 M€,

- Soutien aux plateformes technologiques : 1,03 M€,
- Construction d'un équipement sportif sur le Campus du Madrillet,
- CPER Organisation de l'Enseignement supérieur et de la recherche : 1 M€.

Politique culturelle, sports, loisirs : 14,73 M€

- Aître Saint-Maclou : 1,5 M€ : solde de l'opération,
- Modernisation du Stade Diochon : 4,33 M€,
- Réhabilitation de l'Abbatiale Saint-Ouen : 4M€
- Réunion des Musées Métropolitains : 1,88 M€ : poursuite du projet d'aménagement d'un Centre mutualisé de conservation pour la préservation des collections, gros entretien, acquisitions d'œuvres d'art,....,
- Travaux de rénovation de la piscine de l'Île Lacroix : 1,08 M€,
- ESADHAR : 1,4 M€ : travaux de construction de la galerie et travaux divers.

Gestion au quotidien / Services publics de proximité : 83,08 M€

Autres services d'intérêt collectif : 1,57 M€

- Crématorium de Petit-Quevilly : solde des marchés,
- Défense extérieure contre l'incendie : 1,42 M€ pour assurer les premiers travaux prioritaires de mise en conformité (redimensionnement de canalisations, pose de cuve incendie, pose de nouveaux hydrants et le renouvellement des dispositifs existants obsolètes).

Collecte et traitement des déchets : 9,63 M€

- Acquisitions foncières, travaux, installations déchetteries, aménagement de vestiaires qui permettront de mieux accueillir les femmes, création d'accueils ou des aménagements des quais : 1,51 M€,
- Matériel de collecte, colonnes : 3,48 M€,
- Implantation de colonnes enterrées : 2,41 M€,
- Acquisition de bennes à ordures ménagères : 2,1 M€.

Voirie, espaces publics : 70,75 M€

- Ouvrages d'art : 5,17 M€ : inspection, gros entretien et mise en sécurité des ouvrages (Pont Mathilde à Rouen, passerelle rue des Docks à Petit-Quevilly,...).
- Voirie :
 - ✓ Projets de territoire : 9,45 M€ sur les 40M€ actés,
 - ✓ Travaux de voirie, espaces publics et éclairage publics : 42,6 M€, Amélioration de la qualité des espaces dédiés à tous modes de circulation,
 - ✓ Travaux, rénovation des Parcs d'activités : 4,6 M€ (Malaquis au Trait, Haut Hubert à Franqueville-Saint-Pierre, Souday à Cléon, Clos aux Antes à Tourville-la-Rivière...)
 - ✓ ANRU Espaces publics : 5,05 M€. Les conventions pluriannuelles par quartiers ont été approuvées courant 2019 et mises en œuvre dans le cadre d'engagements financiers pris par l'ANRU à échéance 31/12/2024. Les opérations débutées en 2020 se poursuivront en 2021.

Grand cycle de l'Eau et gestion des risques : 1,13 M€

- Réalisation d'un ouvrage de rétention à Roncherolles-sur-le-Vivier,
- Diverses études sur la gestion des inondations dans le cadre du Plan d'Actions de Prévention des Inondations d'Intentions (PAPI D'intentions) Rouen-Louviers-Austreberthe sur le développement de la connaissance de l'aléa inondation et de vulnérabilité du territoire,
- Etude sur le volet protection de la ressource et de la stratégie foncière à consolider.

Renforcer la cohésion sociale et territoriale : 19,02 M€**Dotations aux communes : 11,20 M€**

- Fonds d'Aide à l'Aménagement (FAA) pour les petites communes : reconduction de l'enveloppe : 0,6 M€
- Fonds de Soutien aux Investissements Communaux (dont FSIC ANRU) : 8,1 M€. Le FSIC est maintenu et renouvelé pour la période 2021-2026.
- Fonds d'Aide aux Grands Investissements sur les Piscines (FAGIP) : 2 M€ en vue notamment de la poursuite du paiement des aides pour les projets déjà engagés à Petit-Couronne, Petit-Quevilly, Déville-lès-Rouen et sur les plateaux est.

Gens du voyage : 0,87 M€

- Etude pour l'aménagement d'une aire familiale,
- Campagnes de travaux afin de garantir le bon fonctionnement et la pérennité des installations
- Schéma Départemental d'accueil des gens du voyage de 2020-2026 finalisé. Travail avec les communes, et mobilisation avec l'Etat pour réaliser une aire de grand passage.

Habitat / Logement : 6,95 M€

- Réhabilitation du parc de logements social et privé, le traitement des copropriétés, la mise en œuvre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain et l'accession sociale à la propriété,
- Programmation de la délégation des aides à la pierre de l'Etat qui devra permettre de répondre aux besoins de rééquilibrage social du territoire.
- Poursuite du déploiement des actions programmées dans le cadre du PLH, et notamment de celles (création d'un dispositif d'aide à l'accession abordable, mise en place d'un Programme Opérationnel Préventif d'Accompagnement des Copropriétés et d'un dispositif de Veille et d'Observation des Copropriétés, démolition de la copropriété Sorano...),
- Lancement du dispositif de permis de louer afin de lutter contre les marchands de sommeil et l'habitat privé indigne. Mise en œuvre effective du permis dans les quartiers identifiés avec les premières communes (Elbeuf et Saint Etienne du Rouvray), en lien étroit avec celles-ci, et la généralisation du dispositif à toutes les communes qui le souhaitent.

LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT 2021 (PRINCIPAL, DECHETS, TRANSPORT

Envoyé en préfecture le 21/12/2020
 Reçu en préfecture le 21/12/2020
 Affiché le
 ID : 076-200023414-20201214-C:2020_0581-BF

	BUDGET PRIMITIF 2020	BUDGET PRIMITIF 2021	Variation BP 2020 / BP 2021	Structure des recettes en 2021
En euros				
Epargne nette	29 123 321 €	14 651 933 €	-49,69%	6,37%
Cessions	3 020 000 €	3 908 220 €	29,41%	1,70%
Subventions	50 427 924 €	49 420 316 €	-2,00%	21,49%
Remboursement de travaux		500 850 €		0,22%
Dotations et divers	20 518 192 €	21 722 897 €	5,87%	9,45%
Total des Ressources propres	103 089 437 €	90 204 216 €	-12,50%	39,23%
Remboursement des avances	11 262 636 €	12 583 683 €	11,73%	5,47%
Total des ressources hors emprunt	114 352 073 €	102 787 899 €	-10,11%	44,70%
Emprunt d'équilibre	76 548 563 €	127 173 630 €	66,13%	55,30%
Financement total	190 900 636 €	229 961 529 €	20,46%	100,00%

Le financement des dépenses d'investissement

En plus de l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement (14,6 M€), la Métropole va disposer de ressources propres pour financer les 229,9 M€ de dépenses d'investissement hors dette, à savoir :

Dotations et divers : 21,7 M€

Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) a été estimé à 15,6 M€ en fonction des dépenses d'équipement éligibles. La taxe d'aménagement est prévue à 6 M€ comme au BP 2020.

Les subventions d'investissement : 49,4 M€ (dont 3 M€ d'amendes de police)

Les subventions d'investissement sont inscrites selon les notifications reçues et des estimations sur les dépenses éligibles.

L'Etat versera 1,8 M€ pour la tranchée couverte et 1,3 M€ pour l'aide à la pierre (crédits délégués).

Le Département pourrait financer 1M€ pour la réhabilitation de la patinoire Ile Lacroix, 1,5 M€ pour le Centre de Conservation des réserves des Musées, 4,7 M€ correspondant à l'avenant N°2 au contrat de métropole pour les opérations en faveur des réseaux de la transition énergétique et de l'électromobilité (bus électrique), 1,1 M€ pour la tranchée couverte, 1,1 M€ pour le Parc Urbain Champs des Bruyères,

La Région devrait financer 3,4 M€ pour le Centre de Conservation des réserves des Musées, 1,1 M€ pour la tranchée couverte.

L'Europe devrait financer le prolongement de la ligne T4 et les bus à hydrogène.

Outre ces subventions, il est prévu une enveloppe de 15 M€ dans le cadre du plan de relance.

Dans le cadre des actions partenariales, des participations permettent de financer :

- une qualité supérieure des travaux en matière d'espaces publics de la part des communes,
- les colonnes enterrées par les bailleurs sociaux.

Le remboursement des avances et de la TVA de SOMETRAR : 12,6 M€

Il s'agit des remboursements d'avances faites par :

- RNA (Madrillet, Plaine de la Ronce, Halle sportive du Madrillet, ...),
- SOMETRAR (dans le cadre du contrat de concession) : 5,3 M€

et de la récupération de TVA auprès de SOMETRAR dans le cadre du transfert du droit à déduction.

Les cessions : 3,9 M€ dont une provision de 2, 5 M€ sur le budget principal et 1,4 M€ de cession sur la vente Olivier.

Les emprunts : 127,2 M€ afin d'équilibrer les 4 budgets.

L'EPARGNE (PRINCIPAL, DECHETS, TRANSPORT

Envoyé en préfecture le 21/12/2020

Reçu en préfecture le 21/12/2020

Affiché le

SLOW

ID : 076-200023414-20201214-C:2020_0581-BF

En euros	BUDGET PRIMITIF 2020	BUDGET PRIMITIF 2021
Recettes de fonctionnement	487 149 102 €	483 828 874 €
Reversements aux communes, FPIC et reversements fiscaux	100 253 805 €	100 398 132 €
Produits nets de fonctionnement	386 895 297 €	383 430 742 €
Dépenses de gestion nettes	315 145 869 €	325 683 914 €
Epargne de gestion	71 749 428 €	57 746 828 €
Frais financiers	7 878 820 €	7 389 561 €
Epargne brute ou capacité d'autofinancement	63 870 608 €	50 357 267 €
Remboursement du capital de la dette	34 747 287 €	35 705 334 €
Epargne nette	29 123 321 €	14 651 933 €


Le tableau de formation de l'épargne, ci-dessus, présente les principaux soldes intermédiaires de gestion :

- Une épargne de gestion proche de 57,7 M€, en baisse de près de 14 M€ par rapport au BP 2020 du fait de la crise et de son impact tant sur les recettes que sur les dépenses de fonctionnement,
- Une épargne brute estimée à 50,4 M€.

Compte tenu du remboursement du capital de la dette de 35,7 M€, l'épargne nette serait de 14,7 M€.


Cette épargne va donc constituer l'autofinancement partiel des dépenses d'investissement de 2021, soit 6%.



Envoyé en préfecture le 21/12/2020
Reçu en préfecture le 21/12/2020
Affiché le 
ID : 076-200023414-20201214-C2020_0581-BF

L'ÉQUILIBRE DES REGIES

**L'EQUILIBRE DES REGIES
REGIE DE L'ASSAINISSEMENT**

Envoyé en préfecture le 21/12/2020
Reçu en préfecture le 21/12/2020
Affiché le 
ID : 076-200023414-20201214-C2020_0581-BF

mouvements réels en €	BP 2020	BP 2020 Retraité	BP 2021	Variation BP 2021/BP2020 Retraité
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	45 549 091 €	45 549 091 €	46 233 614 €	1,50%
<i>dont recettes d'exploitation</i>	42 396 001 €		43 096 909 €	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	39 824 003 €	31 003 051 €	30 087 391 €	-2,95%
Charges à caractère général	25 388 566 €	16 659 073 €	15 434 109 €	-7,35%
* Achats	3 232 393 €		1 950 231 €	
* Prestations de services	10 753 999 €		6 647 077 €	
* Services extérieurs	10 755 669 €		6 495 546 €	
* Impôts, taxes	646 505 €		341 255 €	
Charges de personnel	6 903 322 €	6 903 322 €	6 992 546 €	1,29%
Atténuation de produits	4 000 000 €	4 000 000 €	3 930 000 €	-1,75%
* Redevances modernisation des réseaux	4 000 000 €		3 930 000 €	
Autres charges de gestion courante	835 404 €	743 946 €	1 043 351 €	40,25%
* Frais généraux	584 422 €		885 627 €	
* Autres	250 982 €		157 724 €	
Frais Financiers	322 210 €	322 210 €	295 020 €	-8,44%
Charges exceptionnelles	1 864 500 €	1 864 500 €	1 854 500 €	-0,54%
* Provisions pour créances irrécouvrables	510 000 €	510 000 €	537 865 €	5,46%
EPARGNE BRUTE	5 725 088 €	14 546 040 €	16 146 223 €	11,00%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	28 210 761 €	18 139 105 €	13 718 723 €	-24,37%
Remboursement du capital de la dette	3 576 300 €	3 576 300 €	3 027 500 €	-15%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 750 000 €	1 400 000 €	600 000 €	-57,14%
EMPRUNT	-22 311 973 €	-5 769 365 €	0 €	-100,00%

Budget Assainissement : 46,83 M€

Ce budget retrace les mouvements financiers de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif des eaux usées. Les crédits concernant l'assainissement pluvial et la défense incendie sont inclus dans le budget principal.

Au 1^{er} janvier 2020, le statut juridique du budget assainissement a changé. Aussi, exceptionnellement, il n'a pas été possible de procéder à des reports et des rattachements sur ce budget fin 2019. Par conséquent, ces montants ont été réinscrits dans le budget Primitif 2020. Afin de comparer à périmètre constant les chiffres, le BP 2020 a été retraits.

En 2021, l'autofinancement continue de progresser passant de 14,5 M€ à 16,1 M, soit une hausse de 11%.

La hausse des recettes d'exploitation (+1,5%) est due à la poursuite de l'évolution progressive de 2,5% sur la part Métropole du prix de l'assainissement.


Les dépenses de fonctionnement diminuent globalement de 2,95 %, les charges de gestion courante diminuent plus particulièrement de 7% (entretien des réseaux, curage et grosses réparations).

Les dépenses d'investissement du BP ont été diminuées car des crédits 2020 seront reportés. Les investissements 2021 concerneront notamment :

- La poursuite des travaux nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction des rejets directs dans les milieux naturels avec notamment la création de bassins de rétention (bassin de rétention 4 000 m³ à Cléon), le redimensionnement des réseaux et les travaux sur les stations d'épuration pour 1,9 M€ au global,
- Des travaux de renouvellement / réhabilitation de conduites pour 5,1 M€, parfois en opportunité avec des projets d'infrastructure et d'aménagement, et la poursuite des études et travaux sur le siphon sous la Seine au niveau du Pont Guillaume le Conquérant (réhabilitation des ouvrages et canalisation),
- La mise en place des réseaux d'assainissement sur la presqu'île Saint Gervais pour 550 000€ sur 2021 (montant total de l'opération 2,6M€),
- Divers travaux d'entretien / réhabilitation et de renouvellement des équipements des stations de traitement (3,7M€) (STEP Saint-Aubin-les-Elbeuf, Emeraude).

Ces dépenses d'équipement sont couvertes en totalité par l'autofinancement dégagé.

L'EQUILIBRE DES REGIES REGIE DE L'EAU

Envoyé en préfecture le 21/12/2020
Reçu en préfecture le 21/12/2020
Affiché le 
ID : 076-200023414-20201214-C2020_0581-BF

mouvements réels en €	BP 2020	BP 2021	Variation BP 2021/BP2020
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	80 740 385 €	81 756 810 €	1,26%
<i>dont recettes d'exploitation</i>	80 452 085 €	80 808 305 €	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	66 370 912 €	66 527 241 €	0,24%
Charges à caractère général	40 868 706 €	39 797 167 €	-2,62%
* Achats	2 802 293 €	2 830 688 €	
* Prestations de services	5 296 013 €	3 829 096 €	
* Services extérieurs	3 057 567 €	3 339 380 €	
* Redevance assainissement collectif	21 100 000 €	24 444 305 €	
* Redevances versées aux agences	6 200 000 €	5 270 000 €	
* Autres taxes	2 412 833 €	83 698 €	
Charges de personnel	11 341 422 €	11 556 994 €	1,90%
Atténuation de produits	9 200 000 €	9 200 000 €	0,00%
* Redevances pollution	9 200 000 €	9 200 000 €	
Autres charges de gestion courantes	1 285 144 €	1 864 960 €	45,12%
* Frais généraux	1 090 144 €	1 661 950 €	
* Autres	195 000 €	203 010 €	
Frais Financiers	528 340 €	406 820 €	-23,00%
Charges exceptionnelles	2 637 300 €	3 001 300 €	13,80%
* Provisions pour créances irrécouvrables	510 000 €	700 000 €	37,25%
EPARGNE BRUTE	14 369 473 €	15 229 569 €	5,99%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	22 152 073 €	21 503 101 €	-2,93%
Remboursement du capital de la dette	4 625 000 €	4 520 000 €	-2%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	795 000 €	873 000 €	9,81%
EMPRUNT	-11 612 600 €	-9 920 532 €	-14,57%

Budget Eau : 92,55 M€

Ce budget retrace les mouvements financiers relatifs à la production et à la distribution d'eau potable sur le territoire métropolitain.

En fonctionnement, la progression des recettes de 1,26 % est due, comme pour la régie de l'Assainissement, à la poursuite de l'évolution progressive de 2,5% sur la part Métropole du prix de l'eau. Les dépenses quant à elles évoluent de 0,24%.

L'autofinancement augmente ainsi de 5,99 %, soit de 0,86 M€.

Les dépenses d'investissement de 21,5 M€ sont en diminution de près de 3% et se décomposent principalement en :

- Extension du réseau et sécurisation de la distribution pour 8,5 M€ (interconnexion entre Maromme et Quevillon),
- Travaux sur les unités de production d'eau potable pour 3,1 M€ (La Jatte et Fontaine-Sous-Préaux),
- Acquisition de matériel spécifique de distribution d'eau pour 3M€,
- Etudes diverses pour 1,8 M€,
- Travaux de génie civil sur les stations et réservoirs pour 2,2 M€,
- Gros entretien et renouvellement des équipements électromécaniques pour 0,6 M€,
- Fin du programme de remplacement des branchements en plomb pour 0,15 M€,
- Renouvellement du matériel de transport en véhicules propres pour 0,6 M€,
- Dépenses d'administration générale pour 1,2 M€ (foncier, gros entretien des bâtiments, systèmes d'information).

Ces dépenses sont financées par l'autofinancement, des subventions pour 0,87 M€ et par un emprunt prévisionnel de 9,9 M€.

L'EQUILIBRE DES REGIES

REGIE ROUEN NORMANDIE CREATION

Envoyé en préfecture le 21/12/2020
 Reçu en préfecture le 21/12/2020
 Affiché le 
 ID : 076-200023414-20201214-C2020_0581-BF

mouvements réels en €	BP 2020	BP 2021	Variation BP 2021/BP2020
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 012 566 €	2 580 796 €	-14,33%
<i>Dont loyers et produits refacturés</i>	<i>1 743 100 €</i>	<i>1 634 605 €</i>	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 299 884 €	2 195 946 €	-4,52%
Charges à caractère général	1 516 946 €	1 258 929 €	-17,01%
<i>* Achats</i>	<i>302 977 €</i>	<i>302 706 €</i>	
<i>* Prestations de services</i>	<i>77 725 €</i>	<i>63 430 €</i>	
<i>* Services extérieurs</i>	<i>818 972 €</i>	<i>584 937 €</i>	
<i>* Impôts, taxes</i>	<i>317 272 €</i>	<i>307 856 €</i>	
Charges de personnel	679 141 €	753 605 €	10,96%
Autres charges de gestion courantes	93 797 €	173 412 €	84,88%
<i>* Frais généraux</i>	<i>81 297 €</i>	<i>109 857 €</i>	
<i>* Autres</i>	<i>12 500 €</i>	<i>63 555 €</i>	
Charges exceptionnelles	10 000 €	10 000 €	0,00%
EPARGNE BRUTE	712 682 €	384 850 €	-46,00%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	742 682 €	414 850 €	-44,14%
Remboursement du capital de la dette			
RECETTES D'INVESTISSEMENT	30 000 €	30 000 €	0,00%
EMPRUNT	0 €	0 €	

Ce budget retrace l'ensemble de l'activité Hôtels d'entreprises et Pépinières.

Les différents sites de Rouen Normandie Création sont : Actipolis) Caudebec-les-Elbeuf, Biopolis 2 et Biopolis 3 à Rouen, Créapolis à Déville-les-Rouen, Créapolis Sud) Petit-Couronne, Ecopolis) Saint-Etienne-du-Rouvray et Innopolis à Petit-Quevilly. Au 1^{er} octobre 2020, 42 entreprises étaient hébergées et accompagnées dans les 4 pépinières et représentaient 144 emplois.

L'enjeu pour 2021 est d'accueillir des projets nouveaux en phase de création pour entretenir la dynamique et générer de nouveaux emplois.

Les recettes de fonctionnement diminuent globalement de 14% et comportent principalement :

- les recettes d'activités (loyers et charges refacturées) qui diminuent de 6,2%. Cette baisse est due au départ d'entreprises hébergées qui arrivaient au terme des quatre années d'accompagnement,
- la participation de la Métropole pour un montant de 0,9 M€ en baisse de 26%, compte tenu des équilibres financiers de la Régie.

Les dépenses de fonctionnement diminuent de 4,5 % (-0,23 M€). En effet, la Métropole rachetant le bâtiment Biopolis 3, le loyer versé à l'EPFN diminue pour 2021 de 0,22 M€ et disparaîtra en 2022.

Les dépenses d'investissement de 0,41 M€ diminuent de 44%. Cette diminution porte essentiellement sur des travaux sur les sites de Actipolis et Innopolis en 2020. Les investissements 2021 porteront principalement sur les sites de Ecopolis (travaux de mise en conformité), Innopolis (sécurisation et travaux sur terrasses, travaux suite étude acoustique,) et Créapolis .

L'EQUILIBRE DES REGIES REGIE ENERGIE CALORIFIQUE

mouvements réels en €	BP 2020	BP 2021	Variation BP 2021/BP2020
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 058 841 €	5 375 100 €	6,25%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 967 673 €	3 999 239 €	0,80%
Charges à caractère général	2 938 775 €	2 827 720 €	-3,78%
* <i>Contrat d'exploitation</i>	2 635 000 €	2 177 000 €	
* <i>Services extérieurs</i>	303 775 €	650 720 €	
Charges de personnel	200 000 €	350 000 €	75,00%
Autres charges de gestion courantes	37 018 €	78 899 €	113,14%
* <i>Frais généraux</i>	37 018 €	78 899 €	
Frais Financiers	141 880 €	132 620 €	-6,53%
Impôt sur les bénéfices	650 000 €	610 000 €	-6,15%
EPARGNE BRUTE	1 091 168 €	1 375 861 €	26,09%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 298 827 €	6 904 327 €	-25,75%
Remboursement du capital de la dette	500 000 €	500 000 €	0,00%
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 465 000 €	820 000 €	-44,03%
EMPRUNT	-7 242 659 €	-5 208 466 €	-28,09%

Ce budget retrace les dépenses et recettes liées au développement et à la densification des réseaux de chaleur. Il est équilibré par la facturation de la chaleur aux abonnés.

Les recettes de fonctionnement augmentent de 6,25%. Cette augmentation est liée à la création des réseaux de Martainville et de Grand-Couronne.

Les dépenses de fonctionnement sont quasiment stables (+0,8%). Les frais de personnel augmentent afin d'intégrer les recrutements nécessaires au bon fonctionnement et au développement de la régie.

L'épargne brute augmente ainsi de 26% (+0,3 M€).

En investissement, les dépenses sont inscrites à hauteur de 6,9 M€ pour :

- Le rachat du réseau de Martainville au CHU 1,65 M€,
- Des travaux de création et d'extension de réseaux pour 4,5 M€,
- Des études pour 0,4 M€.

Les recettes de 0,82 M€ comprennent 0,5 M€ de subventions escomptées du Fonds chaleur et 0,32 M€ de refacturation de dévoiement lié aux travaux NPNRU. Le recours à l'emprunt est estimé à 5,2 M€.

Annexe

Tableaux de synthèse

BUDGET PRIMITIF 2021

Synthèse Budgétaire Consolidée des 4 Budgets

Budget Principal, des Transports, Déchets Ménagers et ZAE

	BP 2020 voté et retraité	BP 2021
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	487 149 102,00	483 828 874,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	423 278 494,25	433 471 607,00
CAF Brute (c=a - b)	63 870 607,75	50 357 267,00
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	34 747 287,00	35 705 334,00
CAF Nette (e= c-d)	29 123 320,75	14 651 933,00
Dépenses Investissement (hors dette) (f)*	190 900 636,00	229 961 529,00
Recettes Investissement (hors dette) (g)*	80 655 752,00	82 799 966,00
Avance SOMETRAR (g')	4 573 000,00	5 336 000,00
Remboursement de l'avance du budget de l'eau	0,00	0,00
Mobilisation d'emprunts (h = f-g-e)	76 548 563,25	127 173 630,00

* Dont ZAE

EVOLUTION THEORIQUE DE LA DETTE BUDGETAIRE (hors reports et trésorerie)		
Encours au 01/01/2020		387 577 901,00
En -cours au 01/01/2021 (i)		380 429 747,72
En -cours théorique au 31/12/2021 (j=i+h-d)		471 898 043,72
En -cours dette/ CAF brute théorique (k = j/c)	6,72	9,37

BUDGET PRIMITIF 2021

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT

Budget Assainissement

	BP 2020	BP hors rattachements et hors reports	BP 2021
Total recettes réelles de fonctionnement (a)	45 549 091,00	45 549 091,00	46 233 614,00
Total dépenses réelles de fonctionnement (b)	39 824 002,65	31 003 051,65	30 087 391,00
CAF Brute (c=a - b)	5 725 088,35	14 546 039,35	16 146 223,00
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	3 576 300,00	3 576 300,00	3 027 500,00
CAF Nette (e = c - d)	2 148 788,35	10 969 739,35	13 118 723,00
Dépenses investissement (hors dette) (f)	28 210 761,25	18 139 105,25	13 718 723,00
Recettes investissement (hors dette) (g)	3 750 000,00	1 400 000,00	600 000,00
Mobilisation d'emprunts (h = f - g - e)	22 311 972,90	5 769 365,90	0,00

EVOLUTION THEORIQUE DE LA DETTE BUDGETAIRE
(hors reports et trésorerie)

Encours au 01/01/2020			33 566 752,00
En-cours au 01/01/2021 (i)			31 024 057,75
En-cours théorique au 31/12/2021 (j = i + h - d)			27 996 557,75
En-cours dette / CAF brute théorique (k = j / c)	9,08	2,44	1,73

BUDGET PRIMITIF 2021

REGIE DE L'EAU

Budget Eau

	BP 2020	BP 2021
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	80 740 385,00	81 756 810,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	66 370 912,00	66 527 241,00
CAF Brute (c=a - b)	14 369 473,00	15 229 569,00
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	4 625 000,00	4 520 000,00
CAF Nette (e= c-d+d')	9 744 473,00	10 709 569,00
Dépenses Investissement (hors dette) (f)*	22 152 073,00	21 503 101,00
Recettes Investissement (hors dette) (g)*	795 000,00	873 000,00
Mobilisation d'emprunts (h = f-g-e)	11 612 600,00	9 920 532,00

**EVOLUTION THEORIQUE DE LA DETTE BUDGETAIRE
(hors reports et trésorerie)**

Encours au 01/01/2020		44 591 004,00
En -cours au 01/01/2021 (i)		40 738 921,98
En -cours théorique au 31/12/2021 (j=i+h-d)		46 139 453,98
En -cours dette/ CAF brute théorique (k = j/c)	3,59	3,03

BUDGET PRIMITIF 2021

REGIE ROUEN NORMANDIE CREATION

	BP 2020	BP 2021
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	3 012 566,00	2 580 796,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	2 299 884,00	2 195 946,00
CAF Brute (c=a - b)	712 682,00	384 850,00
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	0,00	0,00
CAF Nette (e= c-d+d')	712 682,00	384 850,00
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	742 682,00	414 850,00
Recettes Investissement (hors dette) (g)	30 000,00	30 000,00
Mobilisation d'emprunts (h = f-g-e)	0,00	0,00

**EVOLUTION THEORIQUE DE LA DETTE BUDGETAIRE
(hors reports et trésorerie)**

Encours au 01/01/2020		0,00
En -cours au 01/01/2021 (i)		0,00
En -cours théorique au 31/12/2021 (j=i+h-d)		0,00
En -cours dette/ CAF brute théorique (k = j/c)	0	0,00

BUDGET PRIMITIF 2021

REGIE PUBLIQUE DE L'ENERGIE CALORIFIQUE

	BP 2020	BP 2021
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	5 058 841,00	5 375 100,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	3 967 673,00	3 999 239,00
CAF Brute (c=a - b)	1 091 168,00	1 375 861,00
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	500 000,00	500 000,00
CAF Nette (e= c-d+d')	591 168,00	875 861,00
Dépenses Investissement (hors dette) (f)	9 298 827,00	6 904 327,00
Recettes Investissement (hors dette) (g)	1 465 000,00	820 000,00
Mobilisation d'emprunts (h = f-g-e)	7 242 659,00	5 208 466,00

EVOLUTION THEORIQUE DE LA DETTE BUDGETAIRE (hors reports et trésorerie)	
Encours au 01/01/2020	9 250 000,00
En -cours au 01/01/2021 (i)	8 750 000,00
En -cours théorique au 31/12/2021 (j=i+h-d)	13 458 466,00
En -cours dette/ CAF brute théorique (k = j/c)	14,66
	9,78

BUDGET PRIMITIF 2021

Synthèse générale

Consolidation des 8 budgets

	BP 2020	BP 2020 hors rattachements et hors reports assainissement	BP 2021
Total Recettes réelles de fonctionnement (a)	620 267 519,00	620 267 519,00	618 856 003,00
Total Dépenses réelles de fonctionnement (b)	534 498 499,90	525 677 548,90	535 362 233,00
CAF Brute (c=a - b)	85 769 019,10	94 589 970,10	83 493 770,00
Remboursement emprunts (hors refinancements) (d)	43 448 587,00	43 448 587,00	43 752 834,00
CAF Nette (e= c-d)	42 320 432,10	51 141 383,10	39 740 936,00
Dépenses Investissement (hors dette) (f)*	251 304 979,25	241 233 323,25	272 502 530,00
Recettes Investissement (hors dette) (g)*	86 695 752,00	84 345 752,00	85 122 966,00
Avance SOMETRAR (g')	4 573 000,00	4 573 000,00	5 336 000,00
Remboursement de l'avance du budget de l'eau			
Mobilisation d'emprunts (h = f-g-e-g')	117 715 795,15	101 173 188,15	142 302 628,00

* Dont ZAE

EVOLUTION THEORIQUE DE LA DETTE BUDGETAIRE (hors reports et trésorerie)

Encours au 01/01/2020			474 985 657,00
En -cours au 01/01/2021 (i)			460 942 727,45
En -cours théorique au 31/12/2021 (j=i+h-d)			559 492 521,45
En -cours dette/ CAF brute théorique (k = j/c)	6,22	5,63	6,70

EVOLUTION DES DEPENSES D'EQUIPEMENT - METROPOLE ROUEN NORMANDIE - TOUS BUDGETS CONFONDUS

	2014	2015/MRN	2016 / Voirie Départementale + Musées	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Prev 2020	Prev 2021	Prev 2022	Prev 2023	Prev 2024	Prev 2025	Prev 2026	Prev 2027	Prev 2028
Budget Principal Transport															
Déchets ménagers	94,1M€	134,3M€	117,4M€	135,4M€	204,6M€	201,0M€	157,5M€	226,6M€	234,9M€	245,5M€	221,3M€	209,1M€	190,1M€	172,4M€	150,8M€
Budget Eau	15,1M€	13,9M€	14,9M€	19,7M€	16,4M€	13,2M€	22,1M€	22,8M€	23,9M€	24,3M€	24,7M€	22,5M€	23,0M€	23,0M€	24,0M€
Budget Assainissement	13,0M€	12,9M€	15,4M€	23,7M€	26,6M€	18,1M€	20,1M€	17,0M€	25,4M€	25,8M€	26,1M€	24,9M€	25,0M€	26,0M€	26,0M€
Total Dépenses Equipement	122,1M€	161,1M€	147,7M€	178,8M€	247,6M€	232,3M€	199,7M€	266,4M€	284,2M€	295,6M€	272,1M€	256,5M€	238,1M€	221,4M€	200,8M€
			1 089,6M€						1 574,5M€					660,3M€	
										2 234,8M€					